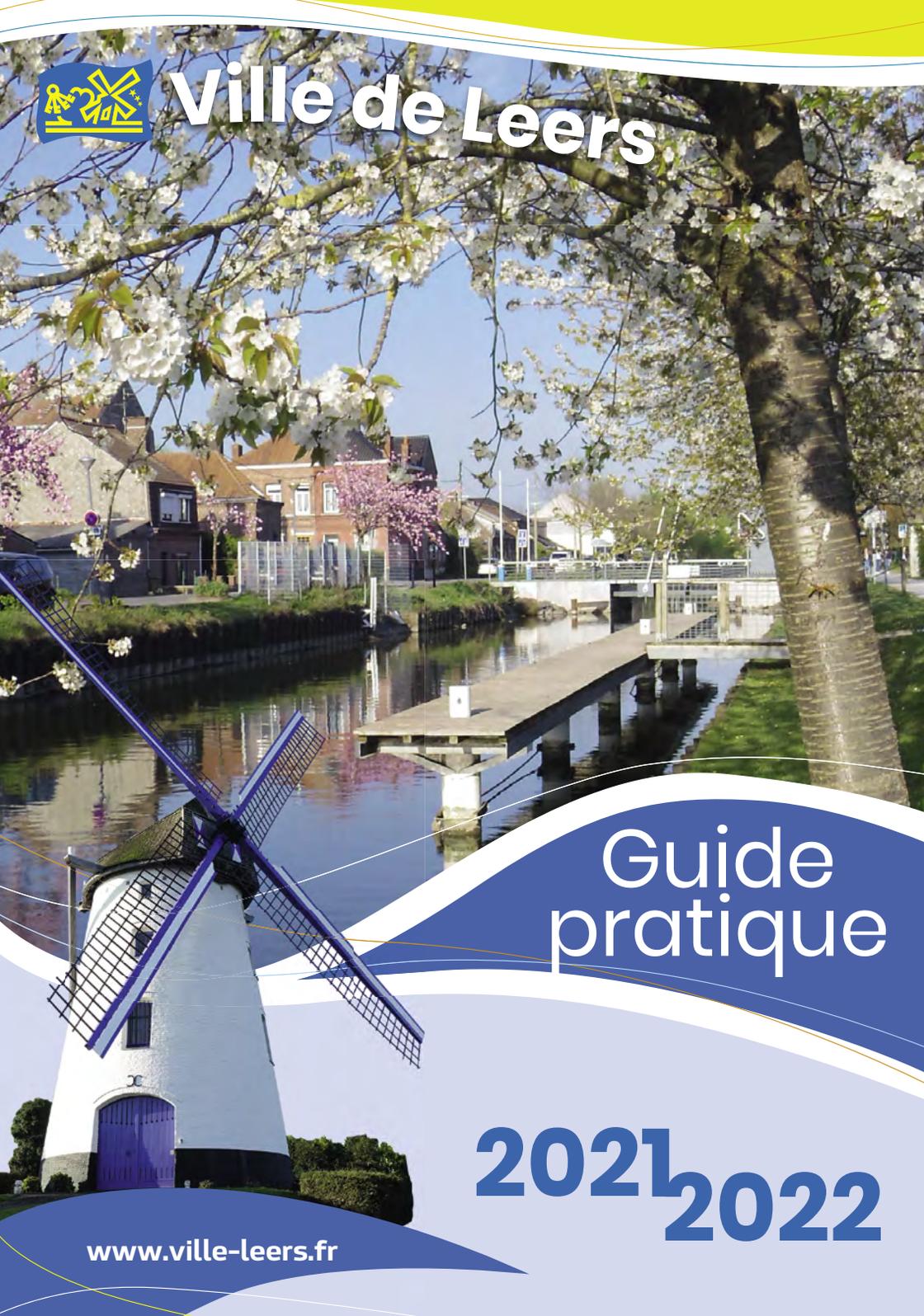




Ville de Leers



Guide pratique

2021-2022

www.ville-leers.fr

HAIRBO

SALON DE COIFFURE



MERCURE
D'OR



rdv en ligne sur

PLANITY



**STARS &
MÉTIER**

GRANDS PRIX
DE L'ARTISANAT

27 rue des patriotes - 59115 LEERS

03.20.75.47.67 - www.hairbo.fr

Editorial



J'ai le plaisir de vous adresser la nouvelle édition du Guide pratique de la Ville.

Que vous soyez déjà Leersois ou nouvel arrivant, vous trouverez dans ce document, non seulement tous les renseignements utiles à vos démarches administratives, mais aussi des idées pour profiter de ce que notre ville offre comme services, animations ou activités dans de multiples domaines : sport, culture, loisirs, vie économique et sociale, santé...

L'ensemble des services qui y sont recensés et rendus quotidiennement à Leers témoigne du dynamisme de notre collectivité et de notre volonté à vous fournir un service public de qualité qui réponde à vos besoins.

Très actif, le monde associatif y occupe toujours une place importante. Cette année, nouveauté, ce guide répertorie l'ensemble des commerçants, artisans et prestataires de service installés sur la commune. Si vous recherchez des professionnels, vous les trouverez dans la rubrique « commerce ». Ils sont classés par domaine d'activité.

Vous pouvez également consulter ces précieuses informations, ainsi que l'actualité de notre commune, sur le site www.ville-leers.fr. Je vous invite à vous y connecter régulièrement.

Les agents municipaux sont également à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et vous renseigner. Les élus sont disponibles pour vous recevoir lors de leurs permanences ou sur rendez-vous. N'hésitez pas à les solliciter !

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des annonceurs privés qui ont contribué à la parution de ce bel outil d'information.

Jean-Philippe Andriès

Maire de Leers



**SERVICES
AUTONIUM**
à votre service au quotidien



**50%
d'avoir
fiscal**

Depuis 2004, à votre service, proche de chez vous.

Gestion des tâches de la vie courante

- Travaux ménagers courants
- Lavage de vitres
- Repassage
- Travaux de jardinage



Le maintien à domicile des personnes dépendantes

- Aide à la toilette
- Préparation des repas
- Aide à la mobilité
- Accompagnement aux courses



☎ **03 20 81 26 21**

✉ services.sadp@services-autonium.fr



Agence de Lannoy: 3 rue des Remparts, 59390

f Autonium 🌐 <https://www.services-autonium.com/>



RENAULT

GARAGE DERONNE

AGENT RENAULT

38 bis, rue de Wattlelos - LEERS

📞 **03 20 75 36 78**

**VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE - TÔLERIE TOUTES MARQUES**



**ESTIMATION GRATUITE
et précise de votre bien
sous 24 heures**

34 rue des patriotes
59115 Leers

Tél. 03 20 73 31 96
www.agence-leers.com

Sommaire

Édito1

5

Découvrir la ville

Leers en quelques points6
Un peu d'histoire7
Le patrimoine et la gastronomie9

13

La mairie à votre service

Les élus14
Les services municipaux17
Les démarches administratives19
Les démarches d'urbanisme24
Les autres services publics25

27

Leers au quotidien

Sécurité et prévention28
Civisme30
Environnement33
Cimetières37
Droit37
Information municipale38
Culte38
Commerces et services39
Lignes de bus44

45

Enfance et jeunesse

La petite enfance46
L'enseignement48
Les services périscolaires49
Les aides aux familles50
Le collège51
Les loisirs51
Le conseil municipal de jeunes54

55

Emploi et action sociale

L'emploi-formation56
Le Centre Communal d'Action Sociale59
La santé63

67

Des loisirs pour tous

La culture68
Le sport73
Les autres associations77
Événements et festivités82

83

Plan de Leers

Plan de la ville84
Liste des rues et équipements87

E.D CHAUFFAGE

ENTRETIEN ET DEPANNAGE MULTI-MARQUES

56, rue de Cohem
59390 Lys-lez-Lannoy

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
et le samedi matin de 8h30 à 12h

Dépannages 06 18 69 33 17
RDV entretien 06 16 22 92 21



CONTRAT DE MAINTENANCE
DÉPANNAGE - ENTRETIEN
DÉTARTRAGE CHAUDIÈRES GAZ
CHAUFFE-EAU GAZ - BALLON ÉLECTRIQUE

www.ed-chauffage.fr

N° SIRET 809 031 842 00028

auto-école MATHIS

Horaires d'ouverture du bureau :
Du lundi au vendredi de 17h à 19h

Le samedi de 11h à 12h

Nous vous proposons :

Permis B

**Conduite
accompagnée**

**Conduite
supervisée**



59 rue Joseph Leroy - 59115 LEERS
Tél. 07 69 53 52 67 - 03 20 60 18 72



ALEXANDRE BARTIER 25 rue Pierre Catteau - 59115 LEERS
06 64 69 40 03 - contact@verandas-lille.fr www.verandas-lille.fr



Extension - Vérandas - Préau
Pergola bio-climatique
Pergola bio-climatique à toit ouvrant
Sas d'entrée - Garde-corps
Couverture piscine - Abris de piscine

Distributeur certifié
SOKO
Vérandas & Pergolas



Fred'écopéinture
ARTISAN PEINTRE DÉCORATEUR

PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE • PAPIER PEINT
POSE ET ENTRETIEN PARQUET • PLACO • ENDUIT
AGENCEMENT • AUTRES TRAVAUX • DEVIS GRATUIT

Tél. +33(0)6 13 40 75 50

Mail : fredecopéinture@yahoo.fr

www.fredecopéinture.fr

*Facilités de paiement
Renseignez-vous !*

megAgence[®]

consultants immobiliers

*"La meilleure façon d'atteindre ses objectifs,
c'est d'aider ceux dont on a besoin
à atteindre les leurs." (Pierre Doré)*

**Vendeurs, Acheteurs,
Investisseurs, Propriétaires**

Recherche de locataires
et annonces sur sites

Ensemble réalisons votre projet immobilier

Avis de valeur gratuit

Choisissez l'Indépendance...

Un seul interlocuteur qui vous connaît.

**Augmenter Vos Revenus
grâce à vos relations
en devenant mon prescripteur !**

N'hésitez pas à me contacter !



Jean-Luc LEFEBVRE
Consultant Immobilier
Indépendant
59390 LYS LEZ LANNOY
(Fresnoy)

06 20 47 13 27

Jean-luc.lefebvre@megagence.com

RSAC 314 284 421 TOURCOING



Découvrir la ville

- 6 - Leers en quelques points
- 7 - Un peu d'histoire
- 9 - Le patrimoine et la gastronomie

Leers se situe au cœur de l'agglomération roubaisienne, à environ 17 km de Lille. Son accès vers la capitale des Flandres se fait très rapidement par l'antenne sud de Roubaix, puis par la Voie Rapide Urbaine (VRU).

La commune fait partie du canton de Roubaix 2 et de la 7^e circonscription électorale.

Comme 94 autres communes, elle appartient à la Métropole Européenne de Lille (MEL), elle-même située au sein de l'Eurométropole franco-belge Lille-Kortrijk-Tournai.

Elle est bordée par Wattrelos (au Nord), Toufflers (au Sud), Roubaix et Lys-lez-Lannoy (à l'Ouest). Frontalière avec la Belgique, elle est voisine de l'entité d'Estaimpuy (Leers-Nord et Néchin).

Avec 17 hectares d'espaces verts, Leers bénéficie sur son territoire de la présence d'un cours d'eau, le canal de Roubaix, rouvert à la navigation depuis 2011 et dont les berges ont été complètement réaménagées.



Leers en quelques points

- 9 480 habitants
- 539 hectares
- 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires et 1 collège
- 1 Centre Petite Enfance : 1 multi-accueil, 1 crèche familiale, 1 relais d'assistantes maternelles et un lieu d'accueil enfants parents
- 1 crèche intercommunale et interentreprises
- 1 crèche d'entreprise
- 1 Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Autonomes *La résidence des 4 vents*
- 1 Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes *La résidence des Cygnes*
- 1 pôle restauration seniors avec portage de repas à domicile
- 1 école municipale de musique et 1 harmonie municipale
- Des accueils de loisirs durant toutes les vacances scolaires
- Les mercredis récréatifs hors vacances scolaires
- Des activités périscolaires : restauration junior, garderies.
- 1 maison des jeunes
- 1 église du XIII^e siècle
- 1 moulin
- 1 musée d'Histoire locale
- Des festivités toute l'année : Fêtes du Moulin, de l'Amitié franco-belge, de la Musique et des Allumoirs / salons : Arts & Loisirs, Artisanales, Nature & Environnement / ducasses, carnaval
- 1 concours des maisons fleuries
- Des lieux de promenades et de détente : parc de la Butte, parc des Aviateurs, berges du canal, etc.
- Des jumelages avec Jüchen (Allemagne), Estaimpuy (Belgique) et Coquelles (Pas-de-Calais)
- Des équipements sportifs diversifiés : terrains de football, salles multisports, de gymnastique, de tir à l'arc, de tennis de table, espace pour les arts martiaux, courts de tennis, boulodrome, mur d'escalade, citystade
- Près de 100 associations proposant de nombreuses activités
- Plus de 100 commerçants, artisans et prestataires de services
- 1 marché hebdomadaire le samedi matin
- 1 parc d'activités de 45 hectares
- 1 zone commerciale
- 6 lignes de bus

Un peu d'histoire

Abrégé chronologique de l'Histoire de Leers

Leers à l'époque médiévale

1106 Première mention officielle faite de la ville de Leers : il s'agit du cartulaire de l'abbaye d'Hasnon. Le seigneur Sicher cède son droit d'autel (droit d'installer un édifice religieux sur ses terres) à Albert Hasnon.

1147 Le pape Eugène III confirme cette transaction.

1238 Donation d'une rente à l'église par Jean de Leers et Jehanne son épouse devant témoin : Pierre de Kévaucamp, homme de fief. Cet acte confirme l'existence d'une église à Leers.

1269 Agnès, veuve de Jéhan, mayeur, cède «la mairie» de Leers à Arnoul, abbé d'Hasnon. Cet acte est confirmé par l'évêque de Tournai en 1278.

1297 Philippe IV le Bel (1285-1314), roi de France, venu guerroyer en Flandres, place une garnison au château de la Royère. Il est repris par les Flamands en 1302.

1477 Le château de la Royère est détruit suite aux guerres entre Louis XI, roi de France (1461-1483) et Charles le Téméraire. Les ruines sont encore visibles à Néchin (Belgique).



1658 L'église est incendiée lors de combats franco-anglais.

1668 Louis XIV conquiert la Flandre wallonne, dont Lille et Leers.

1678 Le traité de Nimègue (Pays-Bas) confirme ces acquisitions et met fin à la guerre avec l'Espagne. Leers est officiellement sous influence française.

1742 Une épidémie provoque la mort de 134 Leersoïses, soit près d'un huitième de la population.

1748 La foudre s'abat sur le clocher de l'église.

16 mai 1769 Signature du traité des Limites qui stipule que l'ensemble du territoire de Leers appartient au royaume de France, ce qui entraîne le mécontentement des populations.

3 juin 1780 Le chevalier Calonne vient à Leers pour informer la population du partage de Leers en deux territoires distincts : Leers-

Leers à l'époque moderne :

Août 1566 Dans le cadre des guerres de Religion, les troupes protestantes incendient l'église de Leers. Sa restauration progressive durera jusqu'en 1650.

1656 L'évêque de Tournai, François de Gand, vient à Leers consacrer deux autels dédiés à la Vierge et à saint Vaast.

Nord, rattaché au Tournaisis et Leers-Sud dépendant de la châtellenie de Lille.

1790 Élection du premier maire de Leers, Jacques Bracaval, propriétaire de la cense de Bretagne (ferme et dépendances).

3 juin 1792 Leers-Nord est repris par les armées de la nouvelle République française.

1804 Fondation de l'harmonie municipale.

17 février 1814 L'Europe coalisée contre la France de Napoléon investit la Ville de Tournai. Leers-Nord rentre dans la province de Hainaut, district de Tournai.

Juin 1815 Défaite de Napoléon à Waterloo face aux coalisés (qui ont récupéré Leers-Nord).

Leers à l'époque contemporaine :

1843 Inauguration du canal de Roubaix reliant la frontière belge à Roubaix et par la même occasion du pont Coulont, aujourd'hui appelé Grimonpont.



1871 Une importante usine de tissage de coton est construite sur la route de Roubaix par l'entreprise Motte-Bossut.

1895 Édification de la tour Motte-Bossut Fils (MBF), aujourd'hui entreprise Sweetco.

1901 Construction de l'usine de tissage Parent dite « Le Transvaal ».

1907 Inauguration de la ligne de tramway Lille-Leers, et Roubaix-Leers en 1909.

Octobre 1918 Le colonel anglais Cowley libère la commune de l'occupation allemande.

1919 Décès de Gustave Monteuis, curé de Leers depuis 1898. Il a notamment rédigé une étude sur l'Histoire de Leers (1905).

1929 La société des Briqueteries du Nord fait construire une usine à Leers (quartier du Carihem) inaugurée en 1930.

29 avril 1944 Un bombardier américain s'écrase dans le parc du château Desmet (Centre Petite Enfance Jean-Claude Van Belle). Des Leersois recueillent les occupants et assurent leur fuite.

1959 Création du premier géant de Leers Don Carlos Charles Philippe de la Mottelette, inspiré par les « travailleurs à l'outil ».

1967 Les ruines du château de Bretagne sont rasées sur décision municipale.



1973 76 % des Leersois approuvent par voie référendaire la restauration du moulin blanc (1851). Il sera inauguré en 1976.

5 septembre 1976 Jumelage des moulins avec la municipalité de Coquelles.

15 juin 1980 Signature de la charte de jumelage avec la ville allemande de Jüchen.

14 septembre 1986 Signature de la charte de jumelage avec la commune d'Estaimpuis (Belgique).

29 septembre 2002 Signature de la charte de jumelage avec la Ville de Coquelles (Pas-de-Calais).

1^{er} octobre 2011 Baptême du second géant de Leers : Alphonse, qui représente un bourleux typique du Nord.

2 septembre 2014 Inauguration d'un nouveau square du souvenir, le square du Général de Gaulle, qui accueille le monument aux morts précédemment installé place Sadi Carnot.

2018-2020 L'histoire continue... avec la transformation de la Friche Deprat en quartier d'habitation et Coeur de ville.

Le patrimoine et la gastronomie

Découvrez le patrimoine et la gastronomie leersoise, à travers deux circuits élaborés par l'association *Leers Historique* pour faire découvrir le patrimoine leersois : le premier, de 11 km, est historique et champêtre, l'autre, version courte de 6,5 km s'attarde sur l'histoire. Ces circuits, réalisés en boucle, permettent aux visiteurs de prendre le départ à l'endroit qui leur convient.

Le Patrimoine

1 Bourloire (1891)

Classée à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 2006, la bourloire du Cercle Saint-Louis perpétue la tradition du jeu de bourles, connu dans notre région depuis le Moyen-âge. Le principe est de lancer la bourle, un gros disque de bois cylindrique, pour atteindre l'étaque (cible en métal située au ras du sol).



2 Église Saint-Vaast (XIII^e)

D'une hauteur de 47 m, l'église Saint-Vaast date du XIII^e siècle. Victime des deux guerres, d'incendies et de la foudre, elle a été restaurée à quatre reprises. Fragilisée par le temps, la tour a failli être démolie mais ses murs ont été reliés en 1834 par un corset de fer. Elle a de nouveau été restaurée en 2005.



3 Borne frontalière (1819)

Située en face de l'ancienne douane, cette borne date de 1819. Des inscriptions sont gravées sur trois côtés : 1819, F désigne la France et N désigne la Belgique (Nederland) qui était, à l'époque, rattachée aux Pays-Bas (1815-1839).



4 Maison à otil (1779)

Il reste à Leers, deux maisons à otil ou maisons de tisserand, un métier qui était pratiqué par plus de la moitié des Leersois à l'époque. Au début, les hommes, voire la famille entière, travaillaient chez eux sur des métiers à otil avant d'intégrer les premiers ateliers de tissage. La maison à otil est composée d'une pièce d'habitation et d'un ouvroir où se trouve le métier à tisser (otil).

5 Tour Motte-Bossut (1895)

Visible de tous les endroits de Leers, la tour Motte-Bossut, édifée en 1895, symbolise l'essor industriel local de la fin du XIX^e siècle. L'usine de tissage de coton, dont la construction a démarré en 1871, employait une importante main d'œuvre de tisserands qualifiés. En 1918, elle était équipée de 1008 métiers à tisser. L'activité a pris fin en 1982.



6 Le Moulin blanc (1852)

Reconstruit en 1852 et ayant appartenu aux familles Fourez puis Derache, le moulin a cessé toute activité en 1914. Racheté par la municipalité, sa restauration a fait l'objet d'un référendum en 1973 (76 % des Leersois se sont prononcés favorablement). Inauguré en 1976, il est chaque année à l'honneur lors des fêtes du Moulin, en juin.



7 Ancienne Mairie

À l'origine, cette maison appartenait à Made-moiselle Rosalie Delannoy, décédée à Leers le 4 mars 1892. Par testament, elle en avait fait don aux pauvres de la paroisse. La maison revint au bureau de bienfaisance qui la vendit à la commune le 10 juin 1894. C'est en 1971 que les services municipaux ont été transférés à l'Hôtel de ville, rue de Lys.

8 Musée

Le musée se trouve à l'Espace culturel, une maison de notable entourée d'un vaste jardin, ayant appartenu à Monsieur et Madame Parent. Il héberge plus d'un millier de pièces obtenues à partir de dons, en rapport avec l'histoire locale, la douane et la vie quotidienne des Leersois dans le passé.

9 Les Géants

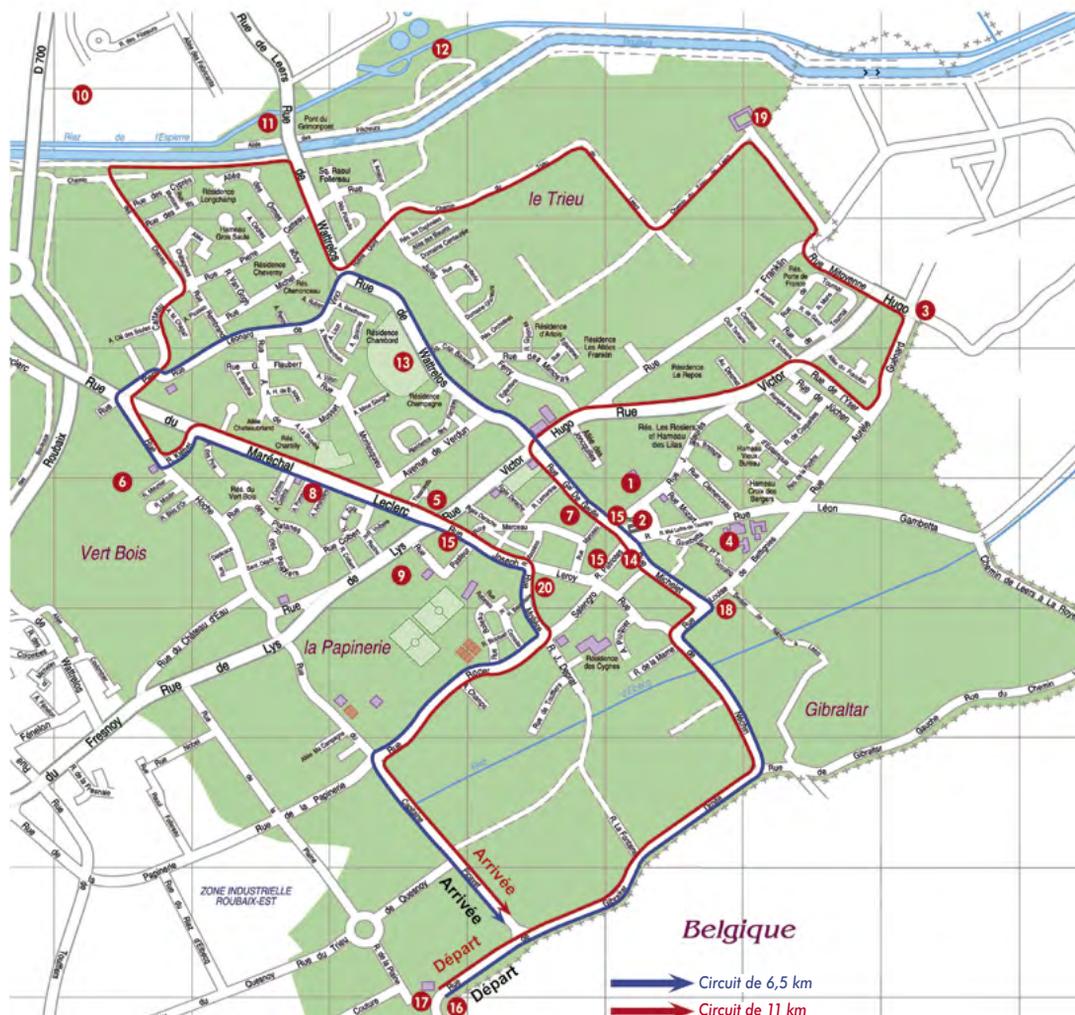
Don Carlos Charles Philippe de la Mottelette a été créé en 1959 par un comité de riverains formé dans le quartier de la Mottelette, il est aussi connu par les adeptes du patois comme étant l'Ro des Minteux. Haut de 4 mètres et pesant près de 150 kilos, il rappelle l'image de ces travailleurs à domicile que l'on appelait autre-



fois travailleurs à l'outil. Né en 2011, Alphonse le bourleux est le second géant de Leers. Il mesure 4 mètres de hauteur et pèse 57 kilos. Fabriqué en osier et en rotin, il représente le bourleux typique du Nord. On peut l'apercevoir lors des fêtes leersoises.

10 Canal de Roubaix

Les berges du canal et le chemin de halage ont été réaménagés et offrent de nombreuses possibilités : randonnées, jogging, balade à vélo, kayak, pêche. Cet espace de détente est devenu un lieu très apprécié par les promeneurs.



À travers deux circuits touristiques, découvrez le patrimoine et la gastronomie leersoise.

11 Pont du Grimonpont

On retrouve des origines du « pont de gris mon pont » sur des cartes de 1773. Datant de 1843, ce pont appelé « pont coulon » a été détruit par l'armée allemande en 1918. Un nouvel ouvrage métallique fut construit en 1920 puis reconstruit en 1976. Le pont actuel mis en service en 2008, fonctionne comme les précédents : pont-levis à contre poids d'équilibrage.

12 Bassins filtrants

Véritables réservoirs d'eau du canal, les bassins filtrants utilisent une partie de l'eau de la station d'épuration du Grimonpont. La faune et la flore sont très présentes aux abords de ces bassins. C'est un magnifique lieu de balade et d'observation, avec notamment plusieurs espèces d'amphibiens, d'oiseaux et différentes plantes aquatiques.

13 Parc de la Butte

Véritable poumon de verdure de quatre hectares autour duquel s'articule la ville, cette infrastructure boisée est à la fois un lieu de promenade et de pique-nique, et un terrain d'aventure pour les jeux. Cet espace a 34 ans et a été réaménagé en 2012.

17 Ferme de l'Horne

Cette ferme ancienne figure sur le plan cadastral de 1823. Elle est située à l'extrémité sud de Leers. Construite en brique, avec une toiture en tuile, elle est composée d'une cour fermée avec une ouverture principale en forme de porche.

18 Ferme Dalle (Maison du Bailli)

L'ancienne Maison du Bailli dont il est fait mention sur un plan de 1703, fut agrandie ou remplacée par une ferme occupée au XIX^e siècle par Henri Derache.

19 Ferme Pollet dite « de la Haverie »

La ferme de la Haverie, encore en activité, est implantée au centre de ses terres. Elle est construite en brique et l'accès s'y fait par un porche.

20 Ferme Derycke

La présence de cette ferme au centre du village est connue depuis 1826. Son origine remonte au XVII^e siècle. L'intérieur est typique des censes traditionnelles du Nord.

La Gastronomie locale

14 La Leersoise (bière)*

La Leersoise est une bière blonde, au nez doux, maltée qui vous rafraîchira à coup sûr. On y retrouve un parfait équilibre entre le houblon et une touche d'acidité avec des petites notes de banane et de fruits exotiques. Elle mousse légèrement, et sa texture mielleuse est très agréable en bouche.

* À consommer avec modération.



15 La Navette leersoise



Cette pâtisserie est une spécialité leersoise. Bien que la recette soit tenue secrète, on en connaît les ingrédients : de la crème pâtissière, des pépites de chocolat, le tout dans un pain viennois. Elle est l'en-cas parfait pendant les fêtes du Moulin.

16 Le Petit Leersoïs

Le Petit Leersoïs est un fromage au lait de vache produit à la ferme de l'Horne par la famille Lefebvre Marescaux. Son goût varie en fonction des saisons. Accompagné d'un vin rouge*, le Petit Leersoïs se déguste à l'apéritif comme en fin de repas.



Plus d'informations sur
<https://leershisto.wordpress.com>

FAITES-VOUS ACCOMPAGNER PAR UN ARTISAN CHAUFFAGISTE !

**RO TSAERT &
BRANCATO**

Votre énergie de demain

25B rue de Stalingrad - 59150 WATTRELOS
contact@rotsaertbrancato.fr - 03 20 48 48 57
www.rotsaertbrancato.fr

Climatisation
Pompe à chaleur
Chauffage (Pellets/Gaz)
Entretien /
Dépannages
Plomberie



**DEVIS
GRATUIT**

Membre du réseau
plusquePRO
★★★★★



👍
A votre service
depuis plus
10ans



COPIN ELECTRO

- › Electroménager Image & son
- › Vente et installation à domicile
- › Service de dépannage et réparation d'appareils électroménagers
- › Impression 3D sur demande

Renseignements :  copin.michael@gmail.com



06.75.53.81.21



**JÉRÉMY
SERVICES 59**



Suivez moi : [jeremyservices59](https://www.facebook.com/jeremyservices59)

Réparation et Installation
d'antennes TNT et Paraboles

Dépannage Électroménager et TV

Interventions à domicile

06 28 95 61 50



Auchan

Faire le plein
de bonne humeur !

Offre découverte sur votre première commande

8€ offerts

dès 50€ d'achat sur [auchan.fr/courses](https://www.auchan.fr/courses)
avec le code : **BIENVENUE**

*8€ offerts dès 50€ d'achat. Offre valable pour toute première commande passée sur [auchan.fr](https://www.auchan.fr) (drive, livraison à domicile, click&collect, consigné ou prêt-à-porter) et validée avant le 31 décembre 2021 inclus. Offre exclusivement réservée aux nouveaux clients Auchan. Offre valable une seule fois par foyer non valable en magasin et non cumulable avec d'autres codes promotionnels. Code BIENVENUE à saisir dans le panier à l'étape de paiement. Auchan Hypermarché, SAS, au capital de 56 882 360 000€ - 200 Rue de la Recherche 59650 Willemeuve d'Azay - RCS Lille Métropole 410 409 460. Ne pas jeter sur la voie publique.



La mairie à votre service

14 - Les élus
17 - Les services municipaux

19 - Les démarches administratives
24 - Les démarches d'urbanisme
25 - Les autres services publics

La mairie à votre service

Ouverture au public

Du mardi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi de 8 h à 12 h

Hôtel de Ville
25, rue de Lys - BP 11
59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600

contact@ville-leers.fr

www.ville-leers.fr



Ville de Leers



Ville de Leers

Les élus



Le maire

Jean-Philippe Andriès

Finances, grands projets et travaux, gestion du patrimoine immobilier et droits des sols, communication.
Président du CCAS.

Reçoit le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous.

Les adjoints



Guy Deschamps

Action sociale et solidarité, logements sociaux et d'urgence, gestion des établissements hébergeant des personnes âgées, handicap.

Vice-président du CCAS.

Permanence en mairie le mardi de 16 h à 17 h, le vendredi de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.

Le 3^e vendredi de chaque mois, sa permanence se tient à la résidence autonomie «Les 4 Vents».



Catherine Kerlidou

Emploi, formation et insertion professionnelle, développement économique.

Reçoit le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous.



Jacques Laumailé

Qualité du cadre de vie (dont gestion du domaine public, espaces verts et réseaux), écocitoyenneté.

Reçoit le vendredi de 13 h 30 à 14 h 30 et sur rendez-vous.



Dominique Saint-Oyant

Festivités, protocole, commerce et artisanat local, rayonnement de la ville et jumelage.

Reçoit le mardi de 9 h à 12 h et sur rendez-vous.



Joëlle Leppla

Solidarités et animations en faveur des seniors.

Reçoit le mardi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous.



David Malbranque

Art et culture, vie associative, citoyenneté et vie locale.

Reçoit le vendredi de 15 h à 16 h et sur rendez-vous.



Carmelo Furnari

L'enfant dans la ville (petite enfance, vie scolaire, pôle restauration junior, jeunesse).

Reçoit le mercredi de 16 h 30 à 17 h 30 uniquement sur rendez-vous.

Les conseillers délégués



Michel Lejeune
Prévention, sécurité,
tranquillité publique.
*Reçoit le samedi de 8 h à 9 h et
sur rendez-vous.*



Alain Gueronprez
Sport, entretien des bâtiments
municipaux, réseaux
numériques et d'éclairage
public, informatique.
*Reçoit le samedi de 8 h à 9 h et
sur rendez-vous.*

Les conseillers municipaux



**Andrée
Castro**



**Annick
Brabant**



**Roselyne
Gaeremyck**



**Abdel
Merkhous**



**Dominique
Vanden Driessche**



**Philippe
Deloux**



**Pascale
Milano**



**Christine
Boulanger**



**Philippe
Stevens**



**Angélique
Watrelot**



**Soazig
Van Den Neste**



**Aurélien
Guénin**



**André
Nowak**



**Jérémy
Rotsaert**



**Aude
Hochart**



**Mélanie
Roberts**



**Daniel
Bourgois**



**Christelle
Vandermeirssche**



**Mathieu
Johnston**

Les commissions municipales

1^{ère} commission : Finances

Jean-Philippe Andriès
Roselyne Gaeremynck
Pascale Miano
Philippe Stevens
Aurélien Guénin
André Nowak
Jérémy Rotsaert
Christelle Vandermeirssche
Mathieu Johnston.

2^e commission : Action sociale

- Solidarité - Logements sociaux et d'urgence - Gestion des établissements hébergeant des personnes âgées et handicap

Guy Deschamps
Andrée Castro
Annick Brabant
Christine Boulanger
Soazig Van Den Neste
André Nowak
Mélanie Roberts
Christelle Vandermeirssche
Mathieu Johnston.

3^e commission : Festivités

- Protocole - Commerce et artisanat local - Rayonnement de la ville (jumelage)

Dominique Saint-Oyant
Andrée Castro
Abdel Merkhous
Dominique Vanden Driessche
Philippe Stevens
Jérémy Rotsaert
Aude Hochart
Daniel Bourgois
Christelle Vandermeirssche.

4^e commission : Art - Culture - Vie associative - Citoyenneté et vie locale

David Malbranque
Philippe Deloux
Christine Boulanger
Soazig Van Den Neste
Aurélien Guénin
André Nowak
Aude Hochart
Daniel Bourgois
Christelle Vandermeirssche.

5^e commission : Emploi - Formation et insertion professionnelle - Développement économique

Catherine Kerlidou
Roselyne Gaeremynck
Philippe Deloux
Pascale Miano
Angélique Watrelot
André Nowak
Jérémy Rotsaert
Christelle Vandermeirssche
Mathieu Johnston.

6^e commission : Qualité du cadre de vie (dont gestion du domaine public, espaces verts et réseaux) et écocitoyenneté

Jacques Laumaillé
Dominique Vanden Driessche
Philippe Deloux
Angélique Watrelot
Aurélien Guénin
Aude Hochart
Mélanie Roberts
Daniel Bourgois
Mathieu Johnston.

7^e commission : Solidarités et animations des seniors

Joëlle Lepa
Andrée Castro
Annick Brabant
Abdel Merkhous
Philippe Stevens
André Nowak
Mélanie Roberts
Daniel Bourgois
Christelle Vandermeirssche.

8^e commission : L'enfant dans la ville (petite enfance, vie scolaire, pôle restauration junior, jeunesse)

Carmelo Furnari
Annick Brabant
Dominique Vanden Driessche
Angélique Watrelot
Soazig Van Den Neste
Aude Hochart
Mélanie Roberts
Christelle Vandermeirssche
Mathieu Johnston.

9^e commission : Prévention - Sécurité et tranquillité publiques - Sécurité routière (circulation et stationnement)

Michel Lejeune
Abdel Merkhous
Christine Boulanger
Angélique Watrelot
Aurélien Guénin
André Nowak
Jérémy Rotsaert
Daniel Bourgois
Mathieu Johnston.

10^e commission : Sport - Entretien des bâtiments - Informatique - Réseaux numérique et d'éclairage public

Alain Guermontprez
Roselyne Gaeremynck
Abdel Merkhous
Pascale Miano
Philippe Stevens
Jérémy Rotsaert
Aude Hochart
Daniel Bourgois
Mathieu Johnston.

11^e commission : Grands projets et travaux - Gestion du patrimoine immobilier et droit des sols - Communication

Jean-Philippe Andriès
Roselyne Gaeremynck
Philippe Deloux
Christine Boulanger
Soazig Van Den Neste
Jérémy Rotsaert
Mélanie Roberts
Daniel Bourgois
Mathieu Johnston.

Les services municipaux

Directrice Générale des Services et du CCAS :
Élisabeth Audric

Directrice des Ressources humaines :
Aurélié Delattre

Centre Petite Enfance

(Crèche familiale / Multi-accueil / Relais d'Assistantes Maternelles)

Sophie Cappelle

43, rue du Général de Gaulle - 59115 Leers

Tél. : 09 73 32 05 48



École municipale de musique

Pascal Gervais

35, rue Joseph Leroy - 59115 Leers

Tél. : 03 20 02 98 27



Résidence Les quatre vents

Établissement d'hébergement pour personnes âgées autonomes
Ludivine Haddadi

Rue Gambetta - 59115 Leers

Tél. : 03 20 75 13 90



Résidence des Cygnes et restauration seniors

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Isabelle Charlot

9, rue Jean Deprat - 59115 Leers

Tél. : 03 20 65 39 00



Service Affaires générales

Nathalie Rabeux

Service Animation

Stéphanie Lauras

Service Communication

Martine Marmus

Service des Écoles

Fabienne Dubois

Service Emploi-Formation / CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Hatice Ozocak

Service Finances Achats Foncier

Catherine Lebrun

Service Informatique

Mickael Meunier

Service Jeunesse et Sport

Régis Pecqueur

Service Ressources Humaines

Laurence Krieger

Services Techniques

Benoît Malfait





Entreprise Générale de Bâtiment

TOITURES - PLATES FORMES
CHÉNEAUX - EXTENSIONS - MAÇONNERIE
ÉLECTRICITÉ - PLAQUES DE PLÂTRE
ISOLATION

40 rue Jules Guesde
59390 Lys-lez-Lannoy

Tél. 03 20 65 03 12

Fax : 03 20 65 07 03

E-mail : lysbat@orange.fr



Concrétisons ensemble votre projet immobilier !

AVIS DE VALEUR OFFERT !



Yann **BOUREZ**
yann.bourez@iadfrance.fr

06 70 20 44 15



Yann Bourez, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Tourcoing sous le numéro 849543385, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.



DOG'S CONNEXION

COACH CANIN - PRÉVENTION MORSURES



Educateur canin à domicile
1^{er} rendez-vous/bilan gratuit



Intervenant Prévention morsures auprès des enfants
Ateliers PECCRAM à l'école, centres de loisirs, goûters
anniversaires, ...

06 11 18 96 35

www.dogsconnexion.fr



LES PYRAMIDES

8A, rue de la Papinerie
59390 LYS-LEZ-LANNOY

Tél. : 03 20 66 12 14

Fax : 03 20 66 12 05

pyramides@api-restauration.com
www.lespyramides-restaurant.fr

a s s a i n i s s e m e n t

BAESEN SC

03 20 75 32 16

Vidange toute fosse, micro station,
citerne d'eau...
Débouchage d'égoût,
canalisation...
Dépannage de pompe
de relevage



Particulier
Lotissement
Collectivité

111 bis, rue de Watrelos - 59115 LEERS



LES HORAIRES DU RESTAURANT

- **SALLE** 10H30 - 22H30 7J/7J
- **DRIVE** 10H30 - 23H DU DIM AU JEUDI,
MINUIT LE VEN ET SAM
- **LIVRAISON À DOMICILE ET CLICK&COLLECT**
10H30 - 22H DU DIM AU JEUDI, 23H LE VEN ET SAM
- **HAPPY HOUR** UNE SÉLECTION DE PRODUITS À 2€
14H30 - 17H30 DU LUN AU VEN

MCDONALD'S DE LYS-LEZ-LANNOY

Centre Cial Auchan Leers, 59390 LYS LEZ LANNOY - Tél : 03 20 89 44 55

SUR
PRÉSENTATION DU
GUIDE AU DRIVE :

**2 MENUS
HAPPY MEAL =
7€**



Les démarches administratives



Actes relatifs à la naissance

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille + certificat du praticien + pièce d'identité du déclarant + justificatif de domicile de moins de 3 mois + coordonnées de l'autre parent	Gratuit	Déclarer dans les 5 jours qui suivent la naissance
Reconnaissance d'un enfant (pour les couples non-mariés)	Dans toutes les mairies	Pièce d'identité du déclarant + justificatif de domicile de moins de 3 mois + coordonnées de l'autre parent	Gratuit	Pour les couples non-mariés, si le père veut que son lien de parenté avec l'enfant soit établi, il doit effectuer une démarche de reconnaissance quel que soit l'âge de ce dernier.
Reconnaissance anticipée (pour les couples non-mariés)	Dans toutes les mairies	Carte d'identité + justificatif de domicile de moins de 3 mois	Gratuit	La reconnaissance de l'enfant peut être faite dès que la grossesse est établie. Le père (comme la mère) peut reconnaître son enfant avant la naissance. Elle facilite les démarches de déclaration de naissance
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité du demandeur en cas de demande par les ascendants ou descendants	Gratuit	Remis à l'intéressé, ses ascendants, ses descendants (joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour envoi)
Livret de famille (duplicata)	Mairie du domicile	Imprimé à remplir + pièce d'identité + justificatif de domicile de moins de 3 mois	Gratuit	Transmettre date et lieu de naissance des enfants



Actes relatifs au mariage, au pacs et au baptême républicain

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Dossier de préparation d'un mariage	Mairie du domicile ou des parents	Les pièces dépendent de votre situation (se rapprocher du service État civil pour réserver la date)	Gratuit	À partir de 18 ans sauf dispense du Procureur de la République
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Livret de famille + pièce d'identité	Gratuit	Remis à l'intéressé, ses ascendants, ses descendants (joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour envoi)
Baptême républicain (parrainage civil)	Mairie du domicile	Se rapprocher du service État civil pour réserver la date	Gratuit	Pour les enfants de moins de 13 ans
Dossier de PACS	Mairie du domicile	Actes de naissance de moins de 3 mois + carte d'identité en cours de validité (voir avec le service État civil si partenaire étranger)	Gratuit	À partir de 18 ans



Actes relatifs au décès et à la succession

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille ou acte de naissance + certificat de décès du médecin	Gratuit	Déclarer dans les 24 heures qui suivent le décès
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt	Livret de famille	Gratuit	Toute personne peut demander un acte de décès, sans justification particulière (joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour envoi)
Cimetière (concession)	Mairie du lieu d'inhumation		Selon le nombre d'années et le type de concession	La demande de renouvellement doit être présentée dans les deux années suivant l'échéance du contrat de concession
Attestation des héritiers (le certificat d'hérédité est supprimé depuis 2016)	Dans toutes les mairies		Gratuit	Uniquement pour les successions simples et d'un montant inférieur à 5 335 €. Remis lors d'une filiation directe.



Actes relatifs à l'identité

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Carte d'identité ou renouvellement	Mairie du secteur équipé d'un Dispositif de Recueil (DR). Aux alentours de Leers, les mairies de Watrelos, Roubaix, Tourcoing, Croix, Hem ou encore Lille en sont équipées	Ancienne carte d'identité + deux photos aux normes biométriques récentes + justificatif de domicile (de moins de 3 mois) + acte de naissance de moins de 3 mois (sauf renouvellement). En cas de vol, fournir une déclaration de vol. Pour les dames, fournir le livret de famille. Pour un enfant majeur habitant chez ses parents ou une personne hébergée, il faut aussi fournir une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, la carte d'identité de l'hébergeant, et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour plus d'informations, contactez le service État civil de la mairie	Gratuit si renouvellement. Timbre fiscal de 25 € en cas de non-présentation de l'ancienne carte (perte, vol...)	Valable 15 ans. Présence obligatoire de l'intéressé et des enfants mineurs de plus de 13 ans. Les copies des documents sont faites en mairie, présenter les originaux
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Pièce d'identité		Signature en mairie devant l'agent communal habilité
Passeport ou renouvellement passeport	Mairie du secteur équipé d'un Dispositif de Recueil (DR). Aux alentours de Leers, les mairies de Watrelos, Roubaix, Tourcoing, Croix, Hem ou encore Lille en sont équipées	Liste de pièces disponible sur http://vos-droits.service-public.fr		
Autorisation de sortie du territoire	Site Internet www.service-public.fr ou mairie du domicile	Formulaire Cerfa n°15646*01 (disponible sur Internet) à remplir et signer par les parents de l'enfant mineur concerné	Gratuit	Concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents

Actes divers

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile	Formulaire Cerfa n°12 669 + justificatif de domicile de moins de 3 mois + pièce d'identité	Gratuit	Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année précédente
Recensement militaire (pour les jeunes ayant 16 ans dans l'année)	Mairie du domicile	Livret de famille + carte d'identité + justificatif de domicile (pour ceux qui ont acquis la nationalité française : décret de naturalisation)	Gratuit	Attention, le recensement militaire est obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 16 ^e anniversaire
Certificat de nationalité française	Tribunal de Grande Instance de Lille	Renseignement auprès du tribunal		
Certificat de résidence	Mairie du domicile (pour les personnes de nationalité française) Préfecture du Nord (pour les personnes de nationalité étrangère)	Justificatif de domicile de moins de 3 mois + pièce d'identité	Vous devrez régler des droits et taxes : montants sur http://vos-droits.service-public.fr	
Extrait de casier judiciaire n°3	Service du casier judiciaire à Nantes ou sur Internet	Écrire au 107 rue Landreau 44 079 Nantes cedex en joignant une copie de la carte d'identité ou faire une demande par mail : cjn@justice.gouv.fr	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée et une copie de la carte d'identité
Carte de séjour	Préfecture du Nord	Liste fournie sur place en fonction de la situation du ressortissant		
Attestation d'accueil	Mairie du lieu d'hébergement prévu	Justificatif de domicile de moins de 3 mois + pièces d'identités de l'hébergeant et de l'hébergé + document du demandeur prouvant sa qualité de propriétaire, de locataire ou d'occupant du logement dans lequel il envisage d'héberger le ou les visiteurs + document permettant d'apprécier les ressources du demandeur et sa capacité à héberger le ou les étrangers dans des conditions normales de logement	Timbre fiscal de 30 € par étranger accueilli	

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Copie conforme	Mairie du domicile	Délivrée sur justificatif pour les étrangers		Supprimée depuis le 1 ^{er} janvier 2001 pour les Français
Carte grise	Préfecture ou sous-préfecture du lieu d'immatriculation du véhicule	Certificat de vente (téléchargeable sur le site Préfecture) + carte grise barrée et signée par le vendeur + carte d'identité + quittance EDF ou téléphone	Payant selon le nombre de chevaux fiscaux du véhicule	
Certificat de non-gage	Préfecture du lieu d'immatriculation	Demande d'immatriculation du véhicule	Gratuit	
Aide judiciaire	Greffe du Tribunal de Grande Instance (avenue du peuple belge à Lille)		Gratuit	Demande écrite à faire au Tribunal de Grande Instance
Permis de chasser	Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage - http://www.ofb.gouv.fr			La validation annuelle s'effectue à la Fédération départementale des chasseurs du Nord
Déclaration Chien de 1ère catégorie	Mairie du domicile	Formulaire Cerfa 11 459*02 + l'ensemble des pièces mentionnées sur le formulaire		
Carte mobilité inclusion (ancienne carte d'invalidité)	Centre Communal d'Action Sociale	Livret de famille + certificat médical à retirer en mairie + justificatif de domicile + pièce d'identité	Gratuit	
Déclaration Installation d'alarme audible de la voie publique	Mairie du domicile	Formulaire disponible en mairie		Toute modification concernant l'identité de la (des) personne(s) déclarée(s) doit être signalée en mairie

Une question ? Consultez www.service-public.fr

Les démarches d'urbanisme

Pour toute modification extérieure d'une construction existante ou pour tout projet de nouvelle construction, une autorisation préalable est nécessaire.

Avant tout dépôt de dossier, il est conseillé de consulter le cadastre et le Plan Local d'Urbanisme afin de savoir si votre projet est réalisable et répond bien aux règles d'Urbanisme.

Si vous n'avez pas d'autorisation, vous pouvez être verbalisé et obligé de remettre à l'état antérieur, à vos frais.

Déclaration préalable

Pour les travaux de faible importance (extension inférieure à 40 m², modification ou ravalement de façade, piscine inférieure à 10 m², clôture, Velux, abri de jardin, etc.), il y a lieu de déposer en mairie, aux services techniques, une **déclaration préalable** avec différents plans et photos concernant le projet.

Délai d'instruction : un mois à compter de la date de dépôt ou deux mois si le projet se situe dans le périmètre de protection des monuments historiques (rayon de 500 m autour de la bourloire).

Permis de construire

Pour les autres travaux (extension supérieure à 40 m², habitation, piscine couverte, etc.), il y a lieu de déposer en mairie, aux services techniques, un permis de construire avec différents plans et photos concernant le projet.



Délai d'instruction : deux mois pour tout projet concernant une habitation et ses annexes ou trois mois pour tout autre projet, à compter de la date de dépôt. Le délai est prolongé d'un mois supplémentaire si le projet se situe dans le périmètre de protection des monuments historiques (rayon de 500 m).

Votre demande de permis de construire doit être effectuée au moyen d'un formulaire à retirer en mairie, au service Urbanisme, ou à télécharger sur le site service-public.fr

Occupation du domaine public

Toute occupation du domaine public (matériel de chantier, de palissades, d'échafaudage, de benne, etc.) est soumise à une autorisation préalable. Il y a lieu de s'adresser au service technique en mairie 15 jours au moins avant l'intervention.



B & R IMMOBILIER

VENTE - LOCATION - ESTIMATION GRATUITE

2, rue des Patriotes 64, rue Jules Guesde
59115 LEERS 59390 LYS LEZ LANNOY

03 20 65 16 20 03 20 37 92 71

www.br-immobilier.fr

Projet de toiture
Zinguerie
Bardage
Etanchéité



LEERS TOITURES
ARTISAN COUVREUR

Devis gratuit

Rénovation
Charpente
Ardoise
Vélux

Tél. 03 20 80 53 34 - Port. 06 22 23 37 71
106, rue Victor Hugo - 59115 LEERS

Les autres services publics

Préfecture de région Hauts-de-France

Préfet :

Georges-François Leclerc
Hôtel de la Préfecture
Place de la République
2, rue Jacquemars Gielée
59039 Lille cedex
Tél. : 03 20 30 59 59
www.nord.gouv.fr



Tribunal de Grande Instance de Lille

13, avenue du Peuple Belge
59000 Lille
Tél. : 03 20 78 33 33



Trésorerie de Lannoy

6 bis, rue Jules Guesde
59390 Lys-lez-Lannoy
Tél. : 03 20 75 28 30



Préfecture du Nord

(immatriculations, cartes grises, permis de conduire, cartes de séjour...)
12, rue Jean sans Peur
59039 Lille cedex
Tél. : 03 20 30 59 59
www.nord.gouv.fr

Hôtel des Impôts

35, avenue Charles Fourier
59066 Roubaix cedex 1
Tél. : 03 20 99 51 51

Impôts Service

Tél. : 0 810 IMPOTS ou 0 810 467 687
Renseignements par téléphone :
- Du lundi au vendredi de 8 h à 22 h
- Samedi de 9 h à 19 h

Préfecture de police du Nord

DDSP :

Jean François Papineau
Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)
19, rue Marquillies
BP 50119 - 59016 Lille cedex
Tél. : 03 62 59 80 00
ddsp59@interieur.gouv.fr



La Poste

16, rue du Général de Gaulle
59115 Leers
Tél. : 3631



Ouverture :

- Du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h
Levée du courrier : 16 h 15 en semaine ; 11 h 45 le samedi.

Conseil régional des Hauts-de-France

Président : Xavier Bertrand
Hôtel de Région
151, Avenue du Président Hoover
F 59555 Lille cedex
Tél. 03 74 27 00 00
www.hautsdefrance.fr



Eau (Iléo -

Service de l'eau de la Mel)

56, rue de Tourcoing
59100 Roubaix
Service clientèle : 09 69 32 22 12



Conseil départemental du Nord

Président : Christian Poiret
Hôtel du Département
51, rue Gustave Delory
59047 Lille cedex
Tél. : 03 59 73 59 59
<https://lenord.fr>



Maison départementale du handicap (MDPH)

21, rue de la Toison d'or
BP 20372
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 59 73 73 73
<https://lenord.fr>



Métropole Européenne de Lille (MEL)

Président : Damien Castelain
Hôtel de Communauté
2 Boulevard des Cités Unies
59040 Lille cedex
Tél. : 03 20 21 22 23
www.lillemetropole.fr



Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Roubaix-Tourcoing (CPAM)

2, place Sébastopol
59208 Tourcoing
Agence de Roubaix :
6 rue Rémi Cogghe
Tél. : 36 46
<http://www.ameli.fr>



Caisse d'Allocations Familiales du Nord (CAF)

Contact courrier :
CAF du Nord
59863 Lille Cedex 9
Point d'accueil : sur rendez-vous
(Agence de Roubaix
124, boulevard Gambetta)
Tél. : 0 810 25 59 80
<http://www.caf.fr>



Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)

11, allée Vauban
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 36 46 (Service Social) / 39 60 (Retraite)
<http://www.carsat-nordpicardie.fr>



Autres numéros utiles

Électricité (Sécurité, dépannage) : 09 72 67 50 59

Gaz (Sécurité, dépannage) : 0 800 47 33 33

Téléphone (dépannage ligne téléphonique) : 10 13

family vrac

épicerie zéro déchet | vins, bières, spiritueux
produits d'hygiène | accessoires

Tél. 03 20 66 22 21
3 Rue du Général de Gaulle, 59115 Leers
www.family-vrac.fr

CREA' Max

Création & Entretien d'espaces extérieurs

Possibilité de contrat d'entretien annuel ou ponctuel

Particulier & Entreprise

Terrasse
Allée
Clôture
Création de pelouse
Plantation
Tonte
Taille
Élagage et Abattage

7B, rue du Trieu du Quesnoy - 59390 TOUFLERS
www.creamax-paysagiste.fr - creamax.petit@gmail.com
07 70 15 95 07 - 03 20 80 45 16



Leers au quotidien

28 - Sécurité et prévention

30 - Civisme

33 - Environnement

37 - Cimetières

37 - Droit

38 - Information municipale

38 - Culte

39 - Commerces et services

44 - Lignes de bus

Sécurité et prévention

La police municipale intercommunale

En 2017, la Ville s'est dotée d'une police municipale en intégrant la structure intercommunale basée à Hem. Trois policiers sont affectés sur Leers.

Ils s'occupent de toutes les questions de sécurité dans la ville mais également des missions de prévention. Ils vérifient l'application des réglementations et peuvent le cas échéant verbaliser les infractions constatées (stationnement, vitesse...).

Police municipale intercommunale
42 rue du Général Leclerc - 59510 Hem
Tél. : 03 20 66 58 22



En cas de conflit, notamment de voisinage, Bernard Coçquet, Major de police, délégué à la cohésion peut intervenir à la demande. Pour prendre rendez-vous, contactez le service Affaires générales Hôtel de Ville. Tél. : 03 20 200 602
Mail : admin-generale@ville-leers.fr

Les voisins vigilants

Le concept « voisins vigilants » a été lancé à Leers en septembre 2015.

Ce dispositif s'appuie sur la vigilance des habitants d'un même quartier afin de lutter contre la délinquance, en particulier celle qui concerne les cambriolages et atteintes aux biens d'autrui. Il permet aux habitants qui le souhaitent de s'impliquer dans la sécurité de la commune.



Le rôle du voisin vigilant

Être attentif et signaler des faits inhabituels et ainsi veiller à sa propre sécurité et à celle du voisinage. Le voisin vigilant s'intéresse à ce qui se passe dans la rue ou aux abords des propriétés, mais en aucun cas chez le particulier. Il signale tout comportement anormal et alerte les forces de l'ordre sans les remplacer. En cas d'urgence, il doit composer le 17.

Être voisin vigilant, c'est être solidaire vis-à-vis de ses voisins, respecter les droits individuels et les libertés publiques, et entrer dans une démarche de proximité et de prévention de la délinquance en partenariat avec la Police.

Le voisin vigilant veille mais ne surveille pas. Face à un événement suspect : véhicule douteux, départ de feu, fenêtre d'une habitation voisine ouverte en l'absence des occupants, ne pas avoir aperçu depuis longtemps une personne seule ou vulnérable, perception de cris ou de bruits inhabituels... il le signale à la communauté et à la municipalité en postant

L'opération tranquillité vacances

Ce service gratuit mis en œuvre par la police et la gendarmerie permet à toute personne s'absentant pour une certaine durée de s'assurer d'une surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Pour bénéficier de l'opération tranquillité vacances, nous vous invitons à remplir le document disponible sur Internet, puis à le remettre soit directement au commissariat le plus proche, ou auprès de votre mairie qui se chargera de transmettre le document.

www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire_otv.pdf

une alerte sur voisinsvigilants.org. Il ne doit pas intervenir mais appeler immédiatement la police.

Le voisin vigilant respecte la vie privée, les droits individuels et les libertés publiques :
IL VEILLE MAIS NE SURVEILLE PAS.

Rejoindre le dispositif

Le dispositif de « voisins vigilants » est **adapté aux personnes de tout âge** et est accessible à tous ! Il suffit de posséder un **téléphone portable** pour avoir accès au système d'alerte et pouvoir envoyer et recevoir des SMS. Ces SMS permettent d'être informé rapidement dès qu'un **danger potentiel est signalé**.

C'est très facile et **entièrement gratuit** ! Pour **devenir voisin vigilant**, rendez-vous sur le site web www.voisinsvigilants.org. Il suffit ensuite de rentrer son adresse, indiquer son adresse email et cliquer sur « rejoignez vos voisins ». L'inscription permet également de recevoir des alertes de la Ville sur des situations à risque.

Pour tout renseignement, contactez le service Affaires générales
Rez-de-chaussée - Hôtel de Ville
Tél. : 03 20 200 602
Mail : admin-generale@ville-leers.fr

Les conciliateurs de justice

C'est un service de proximité pour aider les Leersois à trouver des solutions amiables en cas de problème et éviter le recours à la justice.

Pour prendre rendez-vous, contactez le service Administration générale
Hôtel de Ville.
Tél. : 03 20 200 602
Mail : admin-generale@ville-leers.fr

Le bus de l'accès aux droits

Des permanences juridiques gratuites et sans rendez-vous accessibles à tous.

Le bus vous accueille chaque 2^e mardi du mois (sauf au mois d'août) sur le parking de l'Hôtel de ville de 14 h à 17 h.

Les urgences

Commissariat de Police de Wattrelos

21, rue Saint-Joseph
59150 Wattrelos
Tél. : 03 20 20 98 00

Ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h et le vendredi de 9 h à 18 h.

Commissariat de Police de Roubaix

72, boulevard de Belfort
59100 Roubaix
Tél. : 03 20 81 35 35

Ouverture : 24 h/24, 7 j/7.

Gendarmerie Nationale

201 boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 43 56 56

En cas d'urgence

SAMU

Composer le 15

Police

Composer le 17

Pompiers

Composer le 18

Numéro d'Urgence Européen

Composer le 112

Autres numéros utiles

Accueil Sans Abri : 115

Banque de France : 0 892 68 32 08
(perte ou vol de carte de crédit ou chéquier, opposition)

LPA (Ligue Protectrice des Animaux) :
Roubaix : 03 20 70 69 20
Lille : 03 20 52 52 16

SOS Enfants en danger : 119

Violences conjugales : 3919

MCP SOS Divorce : 03 20 60 28 28

SOS Amitié France : 03 20 55 77 77

SOS Écoute et Prière : 03 20 24 84 84

Ensemble,
préservons
notre cadre
de vie !

Civisme

La vie en société suppose le respect de certaines règles de savoir-vivre dont la plupart sont dictées par le bon sens et le civisme : respect des autres, respect des espaces publics et privés. Quelques petits rappels...

Propreté de la ville PRÉSERVEZ VOTRE CADRE DE VIE

Entretien des trottoirs et des fils d'eau

Les riverains doivent assurer le déblayage du trottoir (feuilles mortes, neige, verglas...) devant leur habitation, afin d'assurer le passage continu des piétons. En cas de verglas, ils sont tenus de répandre tout produit propre à faciliter le passage (sel...). À défaut, en cas d'accident, ils peuvent être tenus responsables.

Passage de la balayeuse

La balayeuse intervient régulièrement dans les rues de la commune. Pour un entretien complet de la voirie, n'oubliez pas de déplacer votre véhicule et respectez les interdictions temporaires de stationner.

Nettoyage des graffitis

Pour lutter contre les graffitis, la Ville a passé une convention avec une association qui intervient pour nettoyer les bâtiments publics mais aussi les habitations particulières.

Si vous souhaitez faire une demande d'intervention, rendez-vous au service affaires générales en Mairie, avec votre dépôt de plainte et une photo.

Propriétaires de chiens

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur les trottoirs, espaces verts et autres espaces publics de la commune, sous peine d'être sanctionnés par une amende de 35 €. Lors des sorties de votre compagnon à quatre pattes, pensez toujours à emporter un sac plastique ou utilisez ceux mis à disposition dans les Toutounets.

Les chiens doivent être tenus en laisse, vaccinés, tatoués, et munis d'un collier avec l'adresse et le nom du propriétaire.



La divagation des chiens est interdite. Tout animal errant sans collier et sans tatouage peut être emmené à la fourrière sans avis préalable (frais à la charge du maître). De plus, les chiens de catégories 1 et 2 doivent être muselés et déclarés à la Mairie (loi du 6 janvier 1999).



Dépôts sauvages

Le dépôt sauvage de déchets en tous genres (sacs d'ordure ménagère, télévisions, matelas, pots de peinture...), est interdit sur tout le territoire de la commune, dans les rues mais également à côté des points d'apports volontaires. Il est possible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

Poubelles sur les trottoirs

Veillez à rentrer vos poubelles après le ramassage. Outre la pollution visuelle, les poubelles entreposées sur les trottoirs occasionnent une gêne pour les piétons seuls, avec une poussette ou un fauteuil roulant. Ces derniers sont parfois contraints de s'engager sur la route pour éviter les bacs et se mettent en danger. Un arrêté municipal interdit de laisser les poubelles sur les trottoirs.

Nuisances environnementales RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE

Taille des haies et des arbres

Veillez à la taille de vos haies et arbres régulièrement. Propriétaires ou locataires, vous êtes tenus de tailler les haies qui empiètent sur le domaine public et d'élaguer les arbres lorsqu'ils gênent le passage piétonnier, l'éclairage public et la visibilité de la signalisation.

En limite de propriété, une haie d'une hauteur de 2 m doit être plantée à 50 cm minimum de la limite de propriété voisine. Pour une hauteur supérieure à 2 m, celle-ci requiert un recul de 2 m de cette limite.

Brûlage à l'air libre

Le brûlage à l'air libre porte atteinte à la salubrité publique. Il est interdit de brûler des déchets ménagers ainsi que des déchets verts, en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Bruit

« Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ». L'arrêté municipal du 13 février 2009 stipule que l'utilisation, des engins équipés de moteurs bruyants est interdite les jours ouvrables avant 9 h et après 20 h, les dimanches et jours fériés avant 9 h, entre 11 h 30 et 15 h, et après 20 h.

Stationnement RESPECTEZ LES RÈGLES DE STATIONNEMENT

Sur un trottoir

Le stationnement, même devant chez soi, est totalement interdit sur les trottoirs, qu'ils mesurent 40 cm ou 3 m de large... C'est un espace de circulation réservé aux piétons, et seuls ces derniers en ont l'exclusivité d'utilisation. Vous ne pouvez donc y garer votre véhicule que ce soit de façon occasionnelle ou exceptionnelle, sauf indication contraire par signalisation.

Le stationnement en double file et sur les passages pour piétons est également interdit.



Sur un emplacement pour personne à mobilité réduite

La loi interdit de se garer sur une place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite. À Leers, 18 places sont réservées aux personnes à mobilité réduite dans la ville. Se garer sur l'une d'entre elle, si vous n'êtes pas détenteur d'une carte de stationnement pour personne handicapée, est passible d'une amende de 135 €.

Vitesse en ville RESPECTEZ LES LIMITATIONS DE VITESSE.

Sur les voies communales, la vitesse maximum est de 50 km/h et elle est souvent limitée à 30 km/h.

Pour la sécurité de chacun, nous devons respecter cette limitation ainsi que la signalisation, c'est à dire le code de la route !

PENSEZ-Y !

La politesse est un petit rien mais elle peut faire beaucoup.

CE OPTIQUE

La 2^{ème} paire offerte ...même en progressifs !!!

31, rue des Patriotes, 59115 Leers

www.ceoptique.com

Anne-Charlotte Institut

2 bis rue des patriotes
59115 Leers

03 61 97 47 40

Du mardi au vendredi : 9-18h non stop
et le samedi 9-17h non stop

suivez-nous

WAQH

■ MEUBLES ■ DECORATION ■ LUMINAIRES

Rue Jules Vantieghem 15,
7730 Estaimpuis, Belgique

Tél : +32 56 48 48 59

Lundi au dimanche : 10h à 18h30
Mardi : fermé

WAQH sh-DECO waoh_decoration

AB 4 saisons
Aménagement Paysager
du particulier à la collectivité

50% déductible de vos impôts ou remboursés

Entretien - Elagage - Abattage
Terrassement - Assainissement - Pavage
Clôture - Portail - Enrobé

DEVIS GRATUIT

Tél. 03 20 39 54 87
Port. 06 27 73 32 30

40 rue Jouffroy
59390 Lys-lez-Lannoy

E-mail : ab_4_saisons@live.fr
Site : lyslezlannoy-ab4saisons.com

Les Menus Services

LA CONFIANCE À DOMICILE

N°1
du portage de repas à domicile

Portage de repas à domicile sur Leers et les environs
et bien plus encore...

Contactez-nous
03 61 97 13 02

280 rue Richard Wagner - 59000 Lille

Aides fiscales sur les prestations de services à la personne.
Loi de finances n° 2016-1917 du 29/12/2016

www.les-menus-services.com

Menuisal

MENUISERIE ALUMINIUM
SUR MESURE

4, rue des Jardins - 59390 LYS-LEZ-LANNOY
Tél. 03 20 75 23 24
Mail : contact@menuisal.com
www.menuisal.com

MENUISIER ALUMINIUM AGRÉÉ

Environnement

La collecte des déchets

Ramassage des poubelles

Depuis 1999, la Ville de Leers pratique le tri sélectif.

Le ramassage des poubelles est effectué par la société ESTERRA :

- Pour le papier et le flaconnage : le vendredi matin
- Pour les végétaux et les déchets non recyclables :
 - Le mardi matin (habitations individuelles)
 - Le mardi et le vendredi après-midi (immeubles collectifs)

Notez-le ! Les poubelles peuvent être déposées la veille à partir de 19 h et doivent être rentrées dans la journée. Avec le tri sélectif, les sacs à poubelles indépendants ne sont plus ramassés.

Pour obtenir des informations ou signaler un incident de collecte, contactez la MEL, direction Déchets Ménagers :

Tél. : 0 800 711 771

n° gratuit depuis un poste fixe

Ou sur le site Internet www.lillemetropole.fr rubrique serices/déchets

Pour obtenir des informations sur les jours de collecte

ESTERRA

Tél. : 0 811 445 099

Pour un changement, le vol ou la disparition de vos poubelles, contactez :

ESE

Tél. : 0 805 014 511



Les encombrants

Sur rendez-vous

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le ramassage des encombrants se fait sur rendez-vous. Prenez rendez-vous avec Esterra en appelant le 0 800 203 775, numéro gratuit depuis un poste fixe ou sur le site Internet www.encombrantssurrendez-vous.com

Sont acceptés les objets volumineux : le mobilier, la literie, le gros électroménager, l'équipement électronique (TV...), les déchets issus du bricolage familial, les branchages en fagots.

Douze créneaux sont proposés chaque jour, entre 7 h et 20 h, du lundi au samedi. Le rendez-vous est fixé dans un délai maximum de trois semaines après votre appel.

La Déchet'Tri mobile



Ce service fonctionne de mars à novembre. Il permet aux habitants de déposer leurs déchets encombrants dans des bennes et camionnettes stationnées le 3^e dimanche de chaque mois sur le parking du cimetière *La Croix des Bergers*, rue Louise de Bettignies.

Il est également possible d'utiliser la Déchet'Tri mobile de Watrelos, située boulevard Mendès-France (entre la rue Mériaux et la rue du Beck), du lundi au samedi de 10 h à 16 h et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30.

Peuvent être déposés les déchets verts, déchets volumineux ou issus du bricolage familial (portes, fenêtres, revêtement de sol...), déchets d'équipement électrique ou électronique, déchets plus spécifiques (peintures, solvants, aérosols, produits phytosanitaires, huiles...), le textile et le mobilier.

Déchèterie du Sartel

Rue de Leers - 59100 Roubaix
www.esterra.fr/d-dechetterie-roubaix.html

Ouverture :

- Lundi de 9 h à 19 h
- Du mardi au samedi de 7 h 30 à 19 h
- Les dimanches de 8 h à 13 h
- Fermée les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 11 novembre et 25 décembre



On peut y déposer gravats, ferraille, textiles, cartons, végétaux, papiers, bouteilles, bois, mais aussi des pneumatiques, huiles à moteur, batteries, piles, médicaments, peintures, solvants, vernis...

Pass' Déchèteries

Les habitants de la métropole lilloise doivent obligatoirement **se munir d'une carte Déchèterie pour utiliser l'ensemble des déchèteries de la MEL**. Pour en faire la demande, remplissez le formulaire téléchargeable sur le site de la Métropole Européenne de Lille ou disponible auprès de votre déchetterie habituelle. Ce formulaire est différent selon que vous soyez un particulier, un professionnel ou une association.

Si vous ne pouvez pas réaliser cette démarche en ligne, des formulaires papiers sont disponibles à la direction des déchets ménagers, bâtiment Euralliance B, 2 avenue de Kaarst à La Madeleine. Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30.



Attention : Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit ! C'est une atteinte grave à la santé et à l'environnement (art. 84 du Règlement Sanitaire Départemental).

Bennes à verre, à papier, à vêtements et pour les huiles usagées



Elles sont uniquement réservées à cet effet et sont mises à votre disposition :

- Rue Jean Jaurès, à l'entrée du cimetière du Village (papier et verre)
- Rue Pasteur, à l'entrée du complexe sportif Léo Lagrange (vêtements)
- Au centre commercial Auchan Leers, à proximité de la station-service (vêtements et huiles usagées)

Les déchets ménagers spéciaux

Bidons de peinture, acides, javel, produits de bricolage ou de jardinage, huiles et graisses végétales ou minérales, thermomètres au mercure... sont des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Leur collecte est assurée par un véhicule spécifique :

- Sur le parking de Tendance et Fraîcheur, rue Pierre Catteau, le 1^{er} vendredi du mois de 14 h à 15 h
- Sur le parking du centre, angle des rues Roger Salengro et Joseph Leroy, le 1^{er} lundi du mois de 10 h 30 à 11 h 30

Les résidus professionnels

Des prestations spécifiques sont proposées par la société ESTERRA à la demande des entreprises et des commerçants qui ne sont pas autorisés à déposer leurs encombrants lors des différentes collectes. Tél. : 03 20 17 27 90.

Attention ! Tout dépôt sauvage de déchets dans les rues ou sur le territoire de la commune est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 1500 €.

Le développement durable

Le développement durable est un fil conducteur de l'action municipale.

Actions citoyennes

Leers s'est engagée dans la mise en place d'un agenda 21. Les Leersois ont largement été associés à l'élaboration de ce document qui définit les projets et actions concrètes à mener, dans une démarche collective de développement durable. Ces actions se poursuivent aujourd'hui selon des grandes thématiques : propreté, lutte contre les dépôts sauvages, civisme, animaux de compagnie, mobilier urbain, BioBox... Si vous souhaitez vous associer à ces actions, contactez le service Affaires Générales.

Espace Info Énergie

Ce service gratuit peut vous aider à répondre à toutes les questions concernant votre projet de construction, de rénovation ou de réduction de vos consommations d'énergie... pour vous informer sur les aides possibles, vous proposer des ateliers ou vous aider à trouver des professionnels qualifiés.

Permanence du conseiller en Mairie, le 3^e mercredi de chaque mois, sur rendez-vous à prendre au 03 20 200 602.

Caméra thermique

Durant la période hivernale, la Ville offre aux Leersois, en partenariat avec l'ADIL du nord, la possibilité de réaliser une prise de vue thermique de leur façade. La prise de mesures débouche sur une analyse et un bilan permettant à chacun d'identifier les problèmes d'étanchéité et d'isolation de leur habitation.

Compostage

La ville s'implique chaque année dans une campagne sur le compostage à domicile avec remise de composteurs gratuits aux Leersois (dans la limite des stocks disponibles).

Développement des BioBox

Destinées aux habitants de logements collectifs, deux BioBox sont déjà implantées, rue des cyprès (appartements Vilogia) et dans le quartier du Carihem. Elles permettent aux habitants de transformer leurs déchets végétaux en compost.

Pour tous renseignements, contactez le service Affaires Générales au 03 20 200 602

Espaces verts

Leers, c'est 17 hectares d'espaces verts, destinés à maintenir un bel équilibre et à garantir une qualité de vie.

Le parc de la Butte

Entrée rue de Wattrelos

Poumon vert de quatre hectares au cœur de la ville, cet espace boisé est à la fois un lieu de promenade et un terrain d'aventure pour les jeux. Depuis 2012, sentiers aménagés, plaines, jeux pour enfants, tables de pique-nique, parking... confèrent au parc un aspect convivial et accessible.

C'est nouveau, les promeneurs peuvent désormais se repérer grâce à une table d'orientation implantée à l'entrée principale du parc, avant de découvrir, pendant la balade les différentes plaques d'arboretum. Un code QR à flasher avec votre téléphone portable vous permet d'avoir encore plus d'informations sur les espèces présentes.



Concours des Maisons fleuries

Dans le cadre de sa politique de fleurissement et d'embellissement, la Ville organise chaque année un Concours des Maisons fleuries ouvert aux Leersois et doté de nombreuses récompenses.

Les inscriptions se font auprès du service Animation entre le 1^{er} et le 31 mai. La cérémonie de remise de récompense se déroule vers la mi-octobre.

Le parc des Aviateurs

Entrée angle des rues Lamartine et Victor Hugo



Situé dans le prolongement du Centre Petite Enfance, ce nouvel espace vert et arboré invite les Leersois à la détente et au repos. Le nouveau jardin public est équipé d'une aire de jeux, de grands bancs, de tables de pique-nique et d'une table de ping-pong.

Les structures en bois naturel de robinier sont réservées aux enfants de 3 à 12 ans.

Côté végétation, des arbres, arbres fruitiers, arbustes, bambous et autres plantes vivaces et couvre-sol ont été plantés. Dans la clairière, deux prairies contenant des espèces diverses attirant les oiseaux ou les papillons vous invitent à la découverte.

Le square du Cœur de Ville

Ce nouveau coin de verdure en centre-ville invite à la détente. Une aire de jeux centrale, en gomme végétale, offre trois niveaux d'agrs destinés à tous les âges. Autour, les massifs engazonnés et fleuris nous révèlent à la belle saison, l'éclat de magnifiques couleurs. Le long des allées, bancs et liseuses vous invitent au repos.



Les berges du canal

Reconverti au début des années 2000 en espace de détente et de loisirs grâce au réaménagement des berges et des chemins de halage, le canal de Roubaix est devenu un lieu privilégié de promenade pour les Leersois.

Ses abords offrent de nombreuses possibilités : jogging, balade à vélo, kayak, parcours santé, tourisme fluvial sur le bateau *La Décidée*, pêche et éducation à l'environnement avec le Syndicat des pêcheurs, etc.



Les animations autour du canal

Pour connaître l'ensemble des actions et animations autour du canal, vous pouvez contacter l'Espace naturel métropolitain : animationnature@lillemetropole.fr

Ou la Maison de l'eau, de la pêche et de la nature : celluleeau-roubaix@orange.fr

Les bassins filtrants

Au Grimonpont, les bassins filtrants offrent huit hectares de nature, juste à côté du canal de Roubaix. Au milieu de petits plans d'eau, c'est un lieu de promenade intéressant qui permet, entre autres, d'observer les plantes, les oiseaux et les batraciens.



Cimetières

Il y a deux cimetières à Leers :

› **Le cimetière du Village**

Entrées rues Victor Hugo et Jean Jaurès



› **Le cimetière de la Croix des Bergers**

Entrée rue Louise de Bettignies



Horaires d'ouverture des parcs et des cimetières :

- Du 1^{er} avril au 1^{er} novembre de 8 h 30 à 19 h
- Du 2 novembre au 31 mars de 8 h 30 à 17 h 30



L'accès piéton est possible pendant les heures d'ouverture. Les grilles d'accès aux véhicules restent quant à elles fermées, et peuvent être ouvertes à la demande des personnes invalides et/ou âgées.

Dans ce cas, un justificatif du médecin ou une carte d'invalidité doit être transmise au préalable au service état civil/cimetières de la Mairie.

Rappel : il est interdit de pénétrer dans les cimetières autrement que par les grilles d'entrée, d'escalader ces grilles et les clôtures, de monter sur les tombeaux, de les dégrader ainsi que les terrains qui en dépendent.

Droit

Notaire

Maître Anne Donjon-Beck

3 rue de Néchin

Tél. : 03 20 17 15 38

office.donjon-beck@notaires.fr

Bus de l'accès au droit

Des permanences juridiques gratuites et sans rendez-vous accessibles à tous.

Le bus vous accueille chaque 2^e mardi du mois (sauf au mois d'août) sur le parking de l'Hôtel de ville de 14 h à 17 h.

Information municipale

Magazine municipal Leers Infos

Le magazine périodique d'informations municipales, bimestriel, est distribué gratuitement dans tous les foyers leersoisi.

Guides, calendrier, programmes de festivités, flyers complètent ces différentes parutions.

Internet

Retrouvez-nous sur :

 www.ville-leers.fr

 Facebook Ville de Leers

 YouTube Ville de Leers



Panneau électronique d'information

Situé en centre-ville, ce dispositif d'affichage diffuse des messages permanents pour informer la population en temps réel sur les manifestations publiques, festives, culturelles et associatives, des actions préventives, permanences... et si nécessaire d'une situation d'urgence.



Culte

Culte catholique

Paroisse Saint-Jean du Ferrain

Sylvain Desquiens, curé de la paroisse Saint-Jean du Ferrain (Lys-lez-Lannoy, Sailly-lez-Lannoy, Lannoy & Toufflers), vous accueille sur rendez-vous.

Sylvain Desquiens
2, contour Echevin
59390 Lys-lez-Lannoy

Tél. : 06 22 41 48 72
p.desquiens.sylvain@numericable.fr

Père Albert Tendeng
presbytère de Leers :
18 rue du général de Gaulle à Leers
Tél. : 07 72 12 78 85
alberto07camus@yahoo.fr

Diacre Nicolas Spriet
39 rue Hoche à Leers
Tél. : 03 20 80 49 96
nspriet@aliceads.fr

Messe dominicale à 10 h 30
(sauf en juillet et en août : 9 h 30)

Association Saint-Vaast

Présidente : Brigitte Roussel
Tél. : 06 31 85 98 56

Chorale paroissiale

Présidente : Marie-José Meegens
Tél. : 06 11 86 82 40

Contact : Annie-France Petit
Tél. : 06 63 34 36 26



Commerces et services

Le Centre-ville

Situé dans un quadrilatère délimité par les rues des Patriotes, du Général de Gaulle, Victor Hugo et Joseph Leroy, le centre-ville de Leers regroupe de nombreux commerces de détails et prestataires de services.

La Ville bénéficie d'une offre commerciale et de services appréciable. De nombreuses enseignes y sont représentées et l'on y trouve de tout ou presque : boucher, boulangers-pâtisseries, primeurs, coiffeurs, agences immobilières, banques, garagiste, cafés restaurants, fleuristes, habillement, institut de beauté, opticien, poissonnier-traiteur, auto-école, fromagerie, alimentation générale et vrac, pharmacie...



L'Union Commerciale et Artisanales de Leers (UCAL)

Après plusieurs années d'absence, une jeune équipe d'une dizaine de membres s'est constituée courant 2019 afin de recréer une union commerciale représentative du commerce local et devenir un partenaire très attendu de la municipalité. Cette équipe s'est renforcée courant 2020 et totalise 40 adhérents en 2021.

L'UCAL regroupe les acteurs de la vie économique de la ville : commerçants, artisans, prestataires de services, professions libérales... Son objectif est de valoriser, dynamiser et fédérer les commerces. C'est aussi une force de propositions pour l'amélioration de l'espace public et de l'animation locale.

L'union fait la force ! L'association a aussi pour vocation de se mettre en lumière et de se rapprocher de potentiels partenaires afin de disposer de fonds nécessaires au financement des actions qu'elle entreprend.

Bureau

Alain Keunebrock, président,
Valentin Parages, vice-président,
Fabienne Urludag et Angelo Canta, secrétaires,
Virginie Gillot et Swann Bouche, trésoriers.

Le centre commercial

L'économie leersoise, c'est aussi un important centre commercial qui possède sa propre dynamique. Il est composé d'un hypermarché Auchan, d'une galerie marchande et de nombreuses enseignes de grandes surfaces spécialisées (GSS) : automobile, animalerie, mobilier, hi-fi électroménager, surgelés, jouets, décoration, bazar, bricolage, restauration rapide, habillement, etc.



Pôle développement économique

Un pôle développement économique a été créé en mairie afin de favoriser l'attractivité de l'économie locale et valoriser tous les dispositifs d'accompagnement. Vous pouvez vous faire connaître en contactant le service Affaires générales de la commune qui pourra également vous aiguiller dans vos démarches.

Jour de marché

Marché hebdomadaire

Le samedi matin de 7 h à 13 h, place Lucien Demonchaux.

Les artisans, commerçants et prestataires de service leersois

Artisans

Assainissement

Assainissement Baesen Sc
111 bis rue de Watrelos
03 20 75 32 16

Automobile

Garage Luc Deronne
38 b rue de Watrelos
03 20 75 36 78

Plomberie - Chauffage - Énergies renouvelables

Nord Maintenance en génie Climatique
1 bis rue de Watrelos
03 28 33 97 28

Batinergies
5 bis rue Roger Salengro
03 20 52 95 57

MTCS Chauffage et air climatisé
22 rue Massena
03 20 80 09 96
06 62 85 29 10

Couvreur

Leers Toiture
106 rue Victor Hugo
03 20 80 53 34
06 22 23 37 71

Électricien

Leers Elec
52 rue Pasteur
06 82 29 98 94
06 83 13 92 20

Extension bois

MV Bois
1 résidence du Clos de la Vieille Cense
06 50 56 79 69

Maçonnerie

SARL Savarino
78 rue du Château d'eau
03 20 82 07 66

Menuiseries extérieures - Fermetures

Mado Fermetures
47 rue du Maréchal Leclerc
03 20 72 09 20
contact@maofermetures.fr

Peinture - plâtrerie - décoration

Fred'écopinture
06 13 40 75 50
fredecopinture@yahoo.fr

Plombiers-chauffagistes

EIRL Olivier Testelin
25 rue Georges Clémenceau
06 74 69 55 08

E 2 M DECO
99 rue de Gibraltar Gauche
06 20 42 03 97

Rénovation

RénoLeers
9 place Lucien Demonchaux
03 20 11 01 15

Eco habitat Multiservices
20 rue de Gibraltar Droite
06 78 31 61 75

Le roux de secours
37 rue Léon Gambetta
06 77 20 90 13

H2C Dépannage/aménagement
06 67 79 94 62
Héc-contact@laposte.net

Allo Façades Devianne
3 rue du Catillon
03 20 83 68 63

Réparation et entretien de matériel jardinage/bricolage

Vert Mecanik
1 rue Rembrandt
06 83 28 23 09

Vannerie - meubles en rotin

Atelier RV
90 rue de Watrelos
03 20 75 31 27

Vérandas

A l'Extension - Vérandas
25 rue Pierre Catteau
06 64 69 40 03

Commerçants

Alimentation générale

Au panier garni
73 rue Joseph Leroy
03 20 02 66 73

Coccimarket
5 rue des Patriotes
03 20 75 31 44

Family vrac
3 rue du Général de Gaulle
03 20 66 22 21

Bar-tabac-loto

Le Liberty
10 rue des Patriotes
03 20 75 32 72

Boucheries - charcuteries

Boucherie du Centre
13 rue des Patriotes
03 20 75 42 75

Boulangeries - pâtisseries

La Choline
75 rue Joseph Leroy
03 20 02 33 44

Boulangerie Van Meenen
5 place Lucien Demonchaux
03 20 75 49 15

Chambres d'Hôtes

Tendance et Fraicheur
72 rue Pierre Catteau
03 20 98 08 14

Électroménager

Copin Electro
06 75 53 81 21

Fabrication et vente de bijoux

Rose Antik
64 rue Joseph Leroy
rose.antik@yahoo.com

Fleuristes

Marie Fleurs
3 rue des Patriotes
03 20 75 31 44

Au Lilas Blanc
81 rue Joseph Leroy
03 20 75 32 26

Au cadeau Fleuri
1 T rue Victor Hugo
03 20 45 90 83

Fruits et légumes

Le fruitier de Leers
32 rue des Patriotes
03 20 22 29 81

Fromagerie

Au bon terroir
1 rue des Patriotes
03 20 83 98 82

Opticien

Centre Espace Optique
31 rue des Patriotes
03 20 83 64 26

Poissonnerie traiteur

La Poissonnerie Leersoise
7 rue des Patriotes
03 20 75 31 09

Prêt à porter

Louve
6 rue des patriotes
03 20 49 83 04

Produits de la ferme

Ferme Dal
10 rue Louise de Bettignies
antoinedal@live.fr

Ferme de l'Horne
116 rue de Gibraltar droite
03 20 75 73 76

Restauration

Tendance et Fraicheur
72 rue Pierre Catteau
03 20 98 08 14

Pizzeria Il Gattopardo
17 rue Joseph Leroy
03 20 50 43 81

Pizzeria Adriano
10 bis rue des Patriotes
03 20 66 02 96

Marché hebdomadaire

Fruits et légumes K. TAOUTAOU

06 72 00 65 87
ktaoutaou@free.fr

Roule ma poule

06 58 82 67 07

Le Grain d'Orge

1 rue de Wattrelos
03 20 89 20 49

La Patatine

3 rue Jean Jaurès
03 66 73 79 41

La Guinguette

109 rue de Wattrelos
03 20 73 77 42

Au Petit Vandamme

9 rue des Patriotes
03 20 73 12 24

Le Limitrophe

2 rue de Néchin
03 20 83 95 05

Prestataires de services

Agences immobilières

BR Immobilier

2 rue des Patriotes
03 20 65 16 20

Leers Immobilier

2 rue Léon Gambetta
03 20 80 00 70

Leers Transactions

34 rue des Patriotes
03 20 73 31 96

Aide administrative

Fanny Gieros - secrétaire

06 17 59 66 16

Zoé Deweireld - traductrice correctrice

06 61 78 76 94
deweireldzoe@gmail.com

Aide à Domicile

ADAR Flandre Métropole

8 place Lucien Demonchaux
03 20 75 26 83

La reine des services

06 18 20 89 80

AMAD - Aide au Maintien à Domicile

22 rue Michel Ange
06 74 20 03 27

Auto-écoles

Auto-école Mathis

59 rue Joseph Leroy
03 20 60 18 72 / 07 69 53 52 67

Auto-école des Tuileries

2 bis rue de Lys
03 20 75 04 75

Architecture / Maîtrise d'œuvre

Cédric Demol architecture

20 rue Masséna
03 66 88 25 36

Citmo Ingenierie - maîtrise d'œuvre / contractant général

50 avenue de Verdun
06 99 09 52 09
info@citmo.fr

Banques

CIC

18 rue des Patriotes
03 28 01 46 70

Crédit Mutuel

16 rue des Patriotes
0 820 35 22 44 (n° payant)

Caisse d'Épargne

25 rue des Patriotes
03 28 33 00 79

Crédit Agricole

2 Place Lucien Demonchaux
03 20 80 80 57

Beauté esthétique

Meilyana institut

4 ter rue de Lys
06 29 97 66 32

Anne-Charlotte Institut

2 bis rue des Patriotes
03 61 97 47 40

Institut Caroline B

4 rue des Patriotes
03 20 80 58 35

Coiffeurs

Salon HairBo

27 rue des Patriotes
03 20 75 47 67

Salon Bourgeois
37 rue du Général de Gaulle
03 20 75 80 78

Coiffure création
15 rue des Patriotes
03 20 02 45 42

1000 éclats
106 rue Victor Hugo
03 20 02 54 52

Création / Design

Nicolas Desbonnets - visites virtuelles 3D
Rue de Jüchen
06 51 14 99 31
contact@mavisite3D-nord.fr

Olivier B. Teneul - infographiste
48 rue Pierre Catteau
06 82 28 93 50

Disc-jockey animateur

BL Événementiel
4 square Raoul Follereau
06 66 92 52 88

Élagage et abattage

SARL Serbra
47 rue Roger Salengro
03 20 81 22 65
serbra@wanadoo.fr

Jardiniers – paysagistes

Du Vert et de l'Air
23 Hameau du Gros Saule
06 12 60 58 49
duvertetdelair@gmail.com

SARL Pfischter
10 rue de la Plaine
06 87 79 17 92
Jeanmichel.pfischter@wanadoo.fr

Ets Sellose
46/4 Rue de Wattlelos
06 75 07 49 57

Notaire

Maitre Anne Donjon Beck
3 rue de Néchin
03 20 17 15 38

Pharmaciens

Pharmacie Boulanger
45 rue Joseph Leroy
03 20 75 32 30

Pharmacie Dolique
1 rue Jean Jaurès
03 20 75 31 22

Pharmacie Piot
19 rue de Lys
03 20 75 82 41

Pompes funèbres

**Pompes Funèbres et Marbrerie
Constant-Milazzo**
1 place Lucien Demonchaux
03 20 75 31 34

Pompes Funèbres Christian Magret
1 rue Roger Salengro
03 20 83 64 64

Taxi

Taxi Hervé
06 72 89 35 63
taxiherve@hotmail.fr

Lignes de bus

Leers est desservie par six lignes de bus :

La ligne 33 : Horaires : du lundi au samedi de 5 h 30 à 21 h 30 (toutes les 20 à 30 minutes en journée) et le dimanche de 8 h à 20 h 30 (toutes les 60 minutes).



La ligne 35 : Horaires : du lundi au samedi de 6 h à 21 h 30 (toutes les 30 à 60 minutes en journée) et le dimanche de 8 h à 20 h (toutes les 60 minutes).



La ligne 60E : Horaires : du lundi au vendredi en heure de pointe matin et soir (toutes les 30 minutes) et le midi.



La ligne 66 : Horaires : du lundi au samedi de 6 h à 21 h et le dimanche de 10 h 30 à 18 h 30 (toutes les 30 à 60 minutes en journée).



La ligne L4 : Horaires : du lundi au samedi de 5 h 30 à 23 h 30 (toutes les 15 minutes en journée) et le dimanche de 7 h à 23 h 30 (toutes les 30 minutes).



La ligne CIT5 : Horaires : du lundi au samedi de 5 h 30 à 21 h (toutes les 15 minutes en journée) et le dimanche de 8 h à 21 h 30 (toutes les 30 minutes).





Enfance et Jeunesse

- 46 - La petite enfance
- 48 - L'enseignement
- 49 - Les services périscolaires
- 50 - Les aides aux familles
- 51 - Le collège
- 51 - Les loisirs
- 54 - Le conseil municipal de jeunes

La petite enfance



Centre Petite Enfance Jean-Claude Van Belle

Les services du Centre Petite Enfance Jean-Claude Van Belle

Le CPE est entièrement conçu et dédié au confort, à l'éveil et à l'épanouissement des plus petits avec leurs familles. Il offre, sur un seul site, de nombreux services et plusieurs modes de garde pour les enfants jusqu'à 4 ans.

Le Relais Petite Enfance Collegram

› Le guichet unique Petite Enfance

Accueil centralisé des familles en recherche d'un mode d'accueil sur Leers financé par la Ville de Leers pour leurs enfants de moins de 3 ans.

Préinscription sur liste d'attente à partir du 4^e mois de grossesse. L'admission se fait en fonction des places disponibles. Les tarifs sont déterminés suivant un barème national fixé par la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales) et calculés en fonction des ressources des parents et du nombre d'enfants à charge.

Pour la prise de rendez-vous, merci de

contacter le secrétariat :

Tél. : **09 73 32 05 48**

cpe@ville-leers.fr

Lien utile : www.mon-enfant.fr (site géré par la CAF avec le soutien du Département du Nord)

› Le Relais d'Assistantes Maternelles **RAM Collegram**

Ce service est gratuit.

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est un **lieu ressource** :

- Pour les parents et futurs parents qui cherchent un mode d'accueil
- Pour les parents et futurs parents employeurs d'une assistante maternelle
- Pour les assistantes maternelles et futures assistantes maternelles habitant Leers
- Pour les gardes d'enfants à domicile

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est également un **lieu d'éveil des enfants accueillis chez une assistante maternelle ou par une garde à domicile.**

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est enfin un **lieu de professionnalisation** pour les assistantes maternelles.

Responsable : Nathalie Caplier

Tél. : **03 20 20 08 38**



Le lieu d'accueil enfants-parents

LAEP L'îlot familles

Ce service est gratuit, anonyme et sans inscription.

Lieu de rencontres, d'échanges, d'écoute et de socialisation pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parents, grands-parents...).

Ouvert tous les mercredis de 9 h à 12 h

(Fermé durant les vacances d'été et les jours fériés)

Responsable : Ève Niquet

Tél. : 03 59 03 24 71



Consultations infantiles PMI

Consultations gratuites destinées aux nourrissons et jeunes enfants de 0 à 6 ans.



1^{er} et 3^e vendredi après-midi de chaque mois
Uniquement sur rendez-vous

En appelant le secrétariat de l'UTPAS (Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale) de Watrelos-Leers au 03 59 73 77 00

Les modes de garde à Leers

Les assistantes maternelles indépendantes

Les assistantes maternelles proposent un accueil familial et individualisé sur Leers. Elles participent au quotidien au bien-être et à l'éveil de l'enfant accueilli. Elles veillent au respect de la santé, de la sécurité et de l'épanouissement des enfants qu'elles accueillent.

Les Assistantes Maternelles sont agréées par le Président du Conseil Départemental du Nord.

La liste des Assistantes Maternelles indépendantes est disponible au Relais d'Assistants Maternelles (RAM), à l'accueil du Centre Petite Enfance et à l'UTPAS de Watrelos-Leers.

Le Relais d'Assistants Maternelles

Responsable : Nathalie Caplier

Tél. : 03 20 20 08 38

La crèche familiale municipale

La ronde des lutins

La crèche familiale emploie des assistantes maternelles agréées qui accueillent 1 à 4 enfants à leur domicile.

Une infirmière et une éducatrice de jeunes enfants encadrent et accompagnent les assistantes maternelles au quotidien. L'équipe de direction effectue toutes les démarches administratives avec le parent.

Des temps d'accueil collectif sont proposés aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle toutes les semaines au sein du Centre Petite Enfance. Ces temps collectifs animés par l'éducatrice de jeunes enfants ou par un intervenant extérieur permettent la socialisation et l'éveil de votre enfant.

Amplitude horaire : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30

Responsable : Ève Niquet

Tél. : 03 20 20 79 89



Le multi-accueil municipal

La bulle des explorateurs

D'une capacité de 34 places, le multi-accueil *La bulle des explorateurs* accueille les enfants de 10 semaines jusqu'à l'âge de la scolarisation.



L'accueil est assuré par une équipe de professionnels. Il peut être régulier, occasionnel ou d'urgence.

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Centre Petite Enfance

43, rue du Général de Gaulle

59115 LEERS

Tél. : 03 20 20 99 68

Les crèches privées *Les petits chaperons rouges*



> Crèche Roubaix-Est

D'une capacité de 45 places, la crèche *Les petits chaperons rouges* accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans. Trois places sont réservées par la Ville de Leers.

Ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 30

Parc d'activités de Roubaix-Est
4 rue du Catillon - 59115 LEERS
Tél. : 09 62 31 15 43

Pour la prise de rendez-vous dans le cadre du guichet unique pour les places financées par la ville, merci de contacter le secrétariat du CPE : Tél. : 09 73 32 05 48

cpe@ville-leers.fr

Pré-inscriptions pour les non-leersois :
<http://www.grandir.com>

L'enseignement

Les établissements publics

Les écoles publiques leersaises sont réunies en deux groupes scolaires, celui du Buisson et celui du Centre. Elles accueillent les enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

› Groupe scolaire du Buisson

Directrice : Pascale Ruffe
ecole-paulinekergomard@ville-leers.fr
Tél. : 03 20 75 95 05

École maternelle Pauline Kergomard
41, rue Léonard de Vinci - 59115 Leers
4 classes

École élémentaire Léonard de Vinci
43, rue Léonard de Vinci - 59115 Leers
8 classes

› Groupe scolaire du Centre

Directeur : Maxence Legrand
ecole-blinperi@ville-leers.fr

École maternelle Alice Cotteaux
10, rue Mozart - 59115 Leers
4 classes
Tél. : 03 20 75 75 07

École élémentaire Blin/Péri
25, rue Jean Jaurès - 59115 Leers
10/11 classes dont 1 ULIS
Tél. : 03 20 75 31 73

Inscriptions dans les écoles publiques

Les inscriptions dans les écoles publiques primaires de la commune (écoles maternelles et élémentaires) sont prises au service des Écoles en mairie, sur rendez-vous à partir du

› Micro-crèche Les malicieux de Sweetco

D'une capacité de 10 places, cette micro-crèche accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans du lundi au vendredi de 8 h à 19 h.

2, rue du Maréchal Leclerc
59115 LEERS

Pré-inscriptions : <http://www.grandir.com>



École maternelle Pauline Kergomard



École élémentaire Léonard de Vinci



École maternelle Alice Cotteaux



École élémentaire Blin/Péri

mois de janvier pour la rentrée de septembre et toute l'année pour un changement d'école en cours d'année.

Pièces à fournir : livret de famille, justificatif de domicile récent de moins de trois mois et carnet de santé de l'enfant.

Le certificat d'inscription scolaire, délivré par la mairie, doit être déposé dans les quinze jours qui suivent au directeur de l'école en vue de l'inscription définitive.

Pour l'inscription des enfants non domiciliés à Leers, une demande de dérogation motivée doit être adressée à Monsieur le Maire avant le 15 avril. Les dérogations sont étudiées en commission fin avril / début mai. À l'issue de celle-ci, en cas de dérogation accordée, un dossier d'intercommunalité devra être rempli avec justificatifs à fournir pour faire une demande de scolarisation sur Leers.

L'école privée

► École Jeanne d'Arc

4, rue Marceau - 59115 Leers
Directeur : Philippe Tiberghien
ecole-jeannedarc@ville-leers.fr

École maternelle : 4 classes

École élémentaire : 10 classes

Tél. : 03 20 75 31 58

secretariat-jeannedarc@ville-leers.fr

Inscriptions à l'école privée

Les inscriptions se font directement auprès de l'école.



Les services périscolaires

La Ville de Leers propose des services périscolaires complets qui permettent la prise en charge des enfants de 7 h 30 le matin jusque 18 h 30 le soir. Ils sont facultatifs et, pour en bénéficier, l'inscription est obligatoire depuis le Portail famille.

Les garderies périscolaires

Dans chaque école publique, les élèves sont accueillis en garderie du lundi au vendredi (sauf le mercredi), le matin de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir jusque 18 h 30 :

- de 16 h 30 à 18 h 30 pour les classes maternelles
- sous forme d'études surveillées de 16 h 30 à 17 h 30, puis de garderie jusque 18 h 30 pour les classes élémentaires

La restauration scolaire

La restauration est municipale : plus de 850 repas sont confectionnés chaque jour par la cuisine centrale. Ils sont consommés sur place ou distribués en liaison chaude dans les restaurants satellites.

Les repas sont pris :

- Au restaurant scolaire Bernard Codron sous forme de self-service pour l'école élémentaire publique Blin/Péri et l'école élémentaire privée Jeanne d'Arc
- Sur place à l'école élémentaire publique Léonard de Vinci sous forme de self-service
- Sur place pour les écoles maternelles publiques Alice Cotteaux, Pauline Kergomard et privée Jeanne d'Arc



La fabrication respecte la procédure HACCP, qui fixe des règles d'hygiène strictes, avec une analyse et un contrôle permanent de la qualité et de la conservation en température des aliments servis et le GEMRCN (guide pratique sur la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration collective).

Depuis 2019, en plus du Bio, la part des denrées durables « circuit-court, local, labellisé » a été augmentée. De plus, le Pôle Restauration Junior confectionne un repas végétarien par semaine.

Les menus sont affichés dans les restaurants, les écoles et sur le site Internet de la ville : www.ville-leers.fr.

Inscriptions aux services périscolaires

Les inscriptions pour la restauration et les garderies sont effectuées en ligne sur le Portail famille pour la rentrée suivante.

Pièces à fournir : justificatif de domicile récent de moins de trois mois, carnet de santé, avis d'imposition de l'année précédente et numéro d'allocataire de la CAF

Le règlement des services périscolaires

Les tarifs sont basés sur le quotient familial.

Pour les élèves des écoles publiques, il s'effectue uniquement le matin en mairie, au service des Écoles, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et le samedi de 8 h à 12 h ou sur le portail famille du site de la Ville (www.ville-leers.fr).

Pour les élèves de l'école privée, il s'effectue à l'école Jeanne d'Arc, au secrétariat de l'école, ou sur le portail famille du site de la Ville (uniquement pour la restauration).

Pour tout renseignement, contactez le service des Écoles

1^{er} étage – Hôtel de Ville

Tél. : 03 20 20 08 37

Mail : ecoles@ville-leers.fr

Les aides aux familles

Attribution d'une calculatrice scientifique aux futurs élèves de 6^e

Une calculatrice est remise aux élèves de CM2 ayant suivi leur scolarité à Leers.

Pour les enfants leersois scolarisés à l'extérieur, la ville de Leers offre une calculatrice si la commune d'accueil n'offre pas de récompense. Dans ce cas, se rapprocher du service des Écoles muni du certificat d'établissement attestant leur admission en 6^e et d'un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois.



Allocation Forfaitaire d'Étude (AFE)

Une allocation municipale est versée, selon les ressources du foyer, aux parents des élèves leersois poursuivant leurs études après la classe de 3^e (y compris les élèves des lycées professionnels). Demande à effectuer au CCAS.

Aide à la cantine

Suivant des critères de ressources, le CCAS peut accorder une aide financière équivalente à 50 % du prix des repas pour participer aux frais de restauration scolaire des familles rencontrant des difficultés. Demande à effectuer au CCAS.

Le collège

› Collège Alphonse Daudet

96, rue Roger Salengro - 59115 Leers

Principal : Laurent Bocquet

Principal Adjoint : Céline Bontinck

21 classes

Tél. : 03 28 33 97 55

Fax : 03 28 33 97 59

ce.0595713p@ac-lille.fr

<https://daudet-leers.enthdf.fr/>



Inscriptions au collège

Les inscriptions se font directement auprès du collège.

Les loisirs

Accueils de loisirs

Les accueils de loisirs fonctionnent durant toutes les vacances scolaires afin d'offrir à tous des activités autour de valeurs éducatives pour les enfants dès l'âge de 3 ans.

Les tarifs sont fixés selon le quotient familial.

Toutes les infos sur la page :

 <https://www.facebook.com/jeunesse.et.sport.leers>

Les inscriptions sont prises sur le portail famille de la ville https://portalsl.agoraplus.fr/leers/pck_home.home_view#/ ou en mairie, au service Jeunesse et Sport.

Vacances d'été

Les structures municipales accueillent environ 1000 enfants. Ils se déroulent en deux sessions, juillet et août et se répartissent en plusieurs centres :



En juillet :

- Le centre des Poussins pour les maternelles dès 3 ans
- Le centre des Écureuils pour les enfants âgés de 7 et 8 ans
- Le centre des Renards pour les enfants âgés de 9 à 12 ans
- Le centre des Lions pour les collégiens

En août :

- Le centre des Poussins pour les maternelles dès 3 ans
- Le centre des Pandas pour les primaires

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 9 h 30 à 17 h. Une garderie optionnelle permet l'accueil dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h.

Selon l'âge des enfants, de nombreux mini-séjours en camping sont organisés durant cette période estivale.

Inscriptions en mai.

Petites vacances

Les accueils de loisirs des petites vacances se répartissent en deux centres :

- Le centre des Kiwis pour les maternelles dès 3 ans
- Le centre des Albatros pour les primaires

Les accueils de loisirs des petites vacances reçoivent les enfants du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 9 h 30 à 17 h ou de 13 h à 17 h. Une garderie optionnelle fonctionne dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h.

Inscriptions un mois environ avant la période des petites vacances.

Les mercredis récréatifs

Les mercredis récréatifs se répartissent en deux groupes :

- Les Ouistitis pour les maternelles de 3 à 6 ans



- Les Jaguars pour les enfants de 7 à 12 ans
- Parallèlement, un groupe loisirs collégiens accueille les adolescents.

Les mercredis récréatifs accueillent les enfants chaque mercredi, hors vacances scolaires, en journée ou en après-midi, de 8 h 30 à 18 h ou de 13 h à 18 h (garderie dès 8 h).

Inscriptions en mai (nombre de places limité).



Comment devenir animateur ?

La Ville de Leers recrute des animateurs et des directeurs de centres pour les accueils de loisirs, les mercredis récréatifs et le stage de voile. Une session théorique BAFA se déroule aux vacances de Noël (stage de base ou de perfectionnement).

Les inscriptions sont prises début novembre au service Jeunesse et Sport.

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est un diplôme destiné à encadrer, à titre saisonnier, des enfants et des adolescents en accueils de loisirs ou en séjours. La session de formation générale est prise en charge par la ville en échange d'un engagement de participation à la vie locale durant 1 an. Pour plus de renseignements, il faut se rapprocher du service jeunesse et sport.

Le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) est un diplôme destiné à diriger, à titre saisonnier, les accueils collectifs de mineurs.

Les personnes souhaitant devenir animateur ou directeur peuvent passer en mairie, au service Jeunesse et Sport :

- À partir de la fin août pour retirer une fiche de candidature pour les petites vacances et en juillet pour les mercredis récréatifs
- À partir de fin décembre et jusqu'à fin janvier pour les vacances d'été

Séjour

Un séjour voile d'une semaine est organisé pour les enfants de la commune qui fréquentent la Maison des jeunes, à Cassis, dans les Bouches-du-Rhône, durant les vacances de printemps.

Les inscriptions sont prises à la Maison des Jeunes. Les tarifs sont fixés selon le quotient familial. Ce séjour peut être partiellement pris en charge par la CAF, selon vos revenus (nombre de places limité).

Maison des jeunes Jean-Marc Windrif



Complexe sportif Alphonse Daudet,
rue Roger Salengro à Leers
Tél. : 03 20 75 62 59

Mail : maj@ville-leers.fr



Maison des Jeunes

L'équipe d'animation de la maison des jeunes Jean-Marc Windrif est composée d'un directeur et d'animateurs. Ils accueillent et accompagnent les collégiens et les jeunes de 11 à 17 ans dans leur quotidien et leurs loisirs.

La structure vise à responsabiliser les jeunes, à favoriser leur ouverture à des réalités sociales et des pratiques culturelles différentes, tout en leur permettant une intégration citoyenne par l'approche des loisirs, du sport et de la culture.

Les adolescents qui le souhaitent peuvent s'investir au sein de la structure et initier différents types de projets.

Actions proposées : accueil libre, semaines thématiques, stages, ateliers, soirées, manifestations, sorties, séjours... Montage et réalisations de projets par et pour les jeunes, travail en collaboration avec le collège Daudet, les ALSH, le Point municipal Oxygène, les services municipaux, les associations, les structures jeunesse des autres villes...

Périodes scolaires

Les adhérents peuvent profiter de la structure et de son matériel durant les heures d'ouverture sans inscription en amont. La maison des jeunes met à disposition son local et son matériel pour organiser un lieu de rencontres animées, où les jeunes, au contact d'adultes référents, pourront s'exprimer et s'épanouir autour de thèmes différents :

Horaires :

- Mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 19 h
- Mercredi et samedi de 14 h à 19 h
- Sport collégiens : mercredi de 12 h à 13 h 30 (salle de sport Boileau)

Périodes de vacances scolaires

Accompagnés par les animateurs, les jeunes organisent leurs vacances et élaborent un planning réunissant leurs différents projets.

Horaires vacances scolaires :

Tous les jours de 14 h à 19 h.

Certaines actions sont programmées en matinées, sur la journée ou parfois en soirée.

Des séjours peuvent être organisés durant l'été.

La journée de la Jeunesse

Elle a lieu tous les ans en juin. C'est une journée d'activités et de rencontres conçue et animée par les jeunes pour les jeunes.

Pour tout renseignement et inscription, contactez la Maison des jeunes.

Point municipal Oxygène

25 ter, rue Pasteur à Leers
Tél. : 03 20 81 24 07

Accueil, écoute, orientation, accompagnement de chaque personne qui passe la porte...

Il a pour mission de renforcer les liens sociaux et familiaux à travers des activités, des at-



liers divers et variés puis d'encourager et accompagner la mise en place de projets afin de favoriser la vie collective et l'implication des usagers.

Il met en place des actions de prévention, de soutien à la parentalité, d'accompagnement à la citoyenneté et d'échanges intergénérationnels. Il est ouvert toute l'année et s'adresse aux adultes qui, seuls ou en famille, peuvent participer aux activités proposées.

Actions proposées : accueil convivialité, permanence de l'assistante sociale du département le mardi de 14 h à 16 h, groupe parole le deuxième vendredi de chaque mois de 14 h à 16 h 30, ateliers thématiques diverses... Mise en place d'actions par et pour les usagers en collaboration avec le CCAS, le Centre petite enfance, la Maison des jeunes, le département, les services municipaux et les associations.

Horaires :

- Mardi de 8 h 30 à 10 h 30 et de 16 h à 18 h.
- Mercredi de 8 h 30 à 12 h 30.

- Jeudi 8 h 30 à 12 h et 16 h à 18 h.
- Vendredi de 8 h 30 à 10 h et de 14 h à 16 h 30.
- Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Pendant les vacances

Accueil, ateliers et sorties planifiées en concertation avec le public.

Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.

Un séjour familial peut être organisé durant l'été.

Le forum Bien-être

La santé concerne tous les Leersois, et peut-être plus encore les jeunes. Tous les deux ans, le Point municipal *Oxygène* organise le forum Bien-être pour des élèves et des collégiens de Leers. Celui-ci sensibilise à de nombreuses thématiques comme l'alimentation, le sommeil, le théâtre, le sport, les nouvelles technologies, la sexualité, etc.

Pour tout renseignement et inscription, contactez le Point municipal *Oxygène*.

Le Conseil municipal de jeunes

Le CMJ est élu tous les deux ans depuis 2003. Les années impaires, les élèves de CM1 et CM2 peuvent se présenter aux élections organisées dans les écoles de la ville. Le nombre de jeunes conseillers municipaux varie en cas d'égalité dans les votes, le nombre de base étant de 21. Ils sont issus du scrutin pour exercer un mandat d'une durée de deux ans.

Ce projet d'éducation à la citoyenneté permet aux jeunes élus d'échanger et de mener des actions diverses autour du développement durable, de la solidarité, de l'intergénérationnalité, du handicap, de la sécurité, du sport... dans l'intérêt général et le mieux vivre ensemble.



Ville de Leers

Pour tout
renseignement, contactez
le service Jeunesse et Sports

1^{er} étage - Hôtel de Ville

Tél. : 03 20 20 79 80

Mail : js@ville-leers.fr

Service Emploi-Formation



Emploi et action sociale

56 - L'emploi-formation

59 - Le Centre Communal d'Action Sociale

63 - La santé

L'emploi-formation



L'espace **Ressources Emploi-Formation** accueille et oriente toutes les personnes en situation de recherche d'emploi, de formation ou de reconversion professionnelle.

Un accompagnement, la participation à certaines actions ou une orientation vers un partenaire peuvent vous être proposés.

Des professionnels de l'emploi sont également présents chaque semaine pour vous accompagner dans vos projets et démarches.

Les actions

- > accueil sur rendez-vous et en toute confidentialité
- > aide à l'élaboration du CV avec possibilité de l'intégrer à la CVthèque de la Ville
- > mise à disposition d'un ordinateur, d'une connexion à Internet et d'une imprimante
- > prise en charge des cours du soir de l'OMEP : participation de la Ville allant de 40 à 90 % du coût, sous conditions de revenus
- > bourse au permis de conduire : prise en charge de 20 heures de conduite pour les jeunes Leersois de 18 à 25 ans, non-imposables ou vivant dans une famille non-imposable, étant dans un parcours de recherche d'emploi ou de formation professionnelle (inscrits à Pôle Emploi, Mission Locale...) ou

étudiant, et s'engageant à effectuer 70 h de bénévolat au service de la municipalité

- > orientation des demandeurs d'emploi auprès des différents partenaires
- > organisation de journées d'information, petits déjeuners de l'emploi, forums...
- > permanences sur place de partenaires :
 - Pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans : permanence de la conseillère Mission locale pour la Ville de Leers les jeudis de 13 h 30 à 17 h
 - Pour les personnes en situation de recherche d'emploi : permanence du conseiller de la MiE le mardi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sur rendez-vous



Les partenaires

> Pôle Emploi

1, allée des fabricants
59150 Wattrelos
Tél. : 39 49 (demandeur
d'emploi)
<http://www.pole-emploi.fr>



Ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 45, sans rendez-vous
- Du lundi au jeudi 12 h 45 à 16 h 30, sur rendez-vous

> MiE - Maison de l'Initiative et de l'Emploi du Roubaisis

78B, boulevard du Général Leclerc
59100 Roubaix
Tél. : 03 59 30 66 00
<http://www.mie-roubaix.fr>



Permanence du conseiller de la MiE en Mairie de Leers le mardi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sur rendez-vous

> Mission locale de Wattrelos-Leers

308, rue Carnot
59150 Wattrelos
Tél. : 03 20 89 44 33
<http://www.mlwattrelos.com>



Permanence du conseiller de la Mission locale en Mairie de Leers le jeudi de 13 h 30 à 17 h

La Mission locale de Wattrelos-Leers s'engage pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi. Elle accueille, informe et accompagne les 16 / 25 ans non scolarisés en difficulté dans leur orientation professionnelle. La structure offre aux jeunes un large éventail de services pour améliorer les compétences professionnelles et lutter contre l'exclusion provoquée par le chômage : rédaction de la lettre de motivation et du CV, simulation d'entretien, diffusion d'invitations aux forums spécial jeunes, accompagnement dans les démarches liées à la santé et au logement.

> OMEP (Office Municipal d'Éducation Permanente)

32, rue Jean Castel
59150 Wattrelos
Tél. : 03 28 33 73 00
www.omep.net



L'OMEP propose des formations dans différents domaines :

- Enseignement général, bureautique, comptabilité, accueil téléphonique, langues des signes, langues européennes, asiatiques et slaves, certification Pipplet flex
- Orthographe et certification VOLTAIRE
- Bilan de compétences
- Préparation et certification TOEIC en anglais, certification CLéA (socle et numérique)

> LAD (Leers Activités Dépannage)

3 place Lucien Demonchaux
59115 Leers
Tél. : 03 20 75 46 80
leers-activites-depannage@laposte.net

Permanences du lundi au vendredi, et les 1^{ers} et 3^{es} samedis du mois, de 10 h à 11 h 30 ainsi que les mardi et jeudi de 16 h à 17 h 30.

Cette association d'insertion intervient dans l'accompagnement de la vie quotidienne, dans l'aide à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie, chez le particulier. Pour mener à bien ses missions, elle recrute du personnel en situation de recherche d'emploi de très longue durée, bénéficiaire du RSA, allocataire ASS ou AHH.

> CLAP intercommunal (Comité Local d'Aide aux Projets)

Le CLAP aide au financement de projets économiques, culturels, humanitaires et sportifs pour les jeunes âgés de 18 à 31 ans.

Contact : la Mission locale de Wattrelos-Leers (voir ci-contre)



VOS ENVIES, NOTRE MÉTIER

LA RENOVATION DU NORD

larenodunord@yahoo.fr
07.60.24.12.12

PEINTURE - PLATERIE - ISOLATION

Les Pharmaciens de Leers

Claire BOULANGER
45, rue Joseph Leroy - 03 20 75 32 30

Valentine DOLICQUE
1, rue Jean Jaurès - 03 20 75 31 22

Dominique PIOT
19, rue de Lys - 03 20 75 82 41

*Des spécialistes au service de Votre Santé
du lundi matin au samedi midi*

TEST AUDITIF GRATUIT

**30 JOURS D'ESSAI GRATUITS
DE VOS APPAREILS**

Fr 'n Be
Immobilier

Agent immobilier depuis 1999 - Agréée IPI 512020 - CCI France 12020

VOTRE AGENCE A ESTAIMPUIS
vous accompagne pour

VENDRE ou LOUER
en **FRANCE** et en **BELGIQUE**

+32.470.43.11.99 - +33.6.07.35.12.62
contact@frnbe-immob.be • <http://www.frnbe-immob.be>

LEERS - LYS-LEZ-LANNOY
03 20 80 15 15

ZAC Auchan Leers - Lieu-dit du Vert Pré
Rue des Verdiers

**VOS APPAREILS AUDITIFS
AUX PRIX LES PLUS BAS**

Services et tarifs applicables à la France métropolitaine.
Conditions en magasin. Photo non contractuelle.

OPTICAL CENTER
OPTIQUE & AUDITION

AMAD LEERS

CESU Prépayé Accepté

Des professionnels qualifiés :
Aides soignant(e)s
Assistant(e)s de vies

Aide au Maintien A Domicile
Le meilleur service pour un maintien à domicile, respectueux de votre rythme de vie, de vos habitudes.

Pour toute information, contactez-nous

Mme Saint-Requier Arlette
22 Rue Michel Ange - 59115 Leers
03 20 75 59 98 / 06 74 20 03 27
Site: www.amad-aide-domicile.fr
E-mail: amadleers@hotmail.fr

Agrément de Qualité
Siège :
15 avenue André Diligent
59100 Roubaix

Cadeaux Clients

Large gamme de produits éco-responsables

flyers pochettes roll-up calendriers

- Régie publicitaire
- Mise en page Impression
- Cartographie Signalétique
- Objets publicitaires

Nous pouvons vous être utiles

Contactez-nous !
03 20 68 92 98 - www.cutile.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Le CCAS est en charge de :

- › l'action sociale et l'insertion
- › la politique de prévention en faveur des seniors et le maintien à domicile
- › la gestion des deux résidences d'hébergement seniors

L'action sociale

Le CCAS est un service d'accueil, de conseil et d'orientation pour toutes les personnes résidant à Leers qui sont confrontées à des difficultés d'ordre social ou familial.

Le CCAS peut vous aider de différentes manières :

- dans vos démarches et vos droits : sécurité sociale, CAF, handicap, autonomie des seniors...
- financièrement : bons alimentaires, demi-tarif cantine, aide énergie...
- dans votre recherche d'emploi : voir rubrique « emploi formation »

Le CCAS est aussi le lieu pour déposer différents dossiers d'aide :



- Maison départementale du handicap : prestation de compensation du handicap, carte d'invalidité...
- Conseil départemental du Nord : aides sociales diverses, aide personnalisée à l'autonomie, demande de fond social (logement, énergie, eau et téléphone)
- Caisse d'allocations familiales
- Caisse primaire d'assurance maladie : CMU, mutuelle, aides pour les soins

Chaque famille bénéficie d'un suivi individualisé et confidentiel.

Permanences

La Maison de la Famille/ Aide administrative

Permanence à Leers,
les 1^{er} et 3^e mardis du mois
de 14 h à 15 h 30.
Résidence *Les quatre vents*
Rue Léon Gambetta
59115 Leers

L'association des Familles

Permanence au Point Rencontre
Service aux seniors
Le 1^{er} lundi du mois de 20 h à 22 h
Salle Jacques Lameyze
Hameau des Lilas
62/3 rue Victor Hugo
59115 Leers

Les seniors

Le CCAS gère deux résidences pour personnes âgées. Il est également l'interlocuteur des seniors pour un certain nombre de services et de loisirs.

L'accueil en résidence

› La résidence *Les Cygnes* (ÉHPAD)

La Résidence des Cygnes accueille les personnes en perte d'autonomie dans un établissement récent, chaleureux et à taille humaine. Disposant chacune d'un appartement individuel, les personnes accueillies sont accompagnées individuellement dans la dignité et le respect, par une équipe de professionnels formés et bienveillants. La restauration, l'animation, les soins, la blanchisserie sont assurés par le personnel de la résidence.

L'unité jardin accueille plus spécifiquement, et en toute sécurité, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparenté.

Résidence *Les Cygnes*,
9 rue Jean Deprat
Directrice : Isabelle Charlot
Tél. : 03 20 65 39 00
Fax : 03 20 65 39 18
accueil@ehpad-leers.fr



› La résidence *Les Quatre vents* (Résidence autonomie)

Située à deux pas du centre-ville, et bénéficiant d'un espace vert fleuri, la résidence des Quatre vents propose des appartements individuels pour personnes seules ou en couple. Les résidents y sont autonomes et peuvent participer aux activités et animations proposées par la résidence. Un service de restauration est assuré le midi. Tout en étant libre, la résidence *Les Quatre vents*



offre un cadre sécurisant avec une présence tous les jours, 24h/24.

Dossier de demande à retirer en Mairie.

Résidence *Les Quatre vents*,
rue Léon Gambetta.
Directrice : Ludivine HADDADI
Tél. : 03 20 75 13 90
flpa@ville-leers.fr

Les autres logements seniors sur la Ville

La Ville dispose de 3 ensembles de maisons individuelles réservées aux seniors et gérées par Vilogia.

- Résidence Le Repos : 86 logements
- Résidence Les Rosiers : 20 logements
- Hameau des Lilas : 10 logements

Les dossiers d'attribution de ces logements sont à retirer en Mairie.

Le maintien à domicile

› Les services de restauration

Service de restauration pour les aînés

Chaque midi, du lundi au samedi, tous les Leersois âgés de 60 ans et plus ont la possibilité de prendre leurs repas à la résidence des Quatre vents.

Informations auprès de la résidence *Les Quatre vents* au 03 20 75 13 90

Port des repas à domicile

Ce service est réservé aux Leersois de 60 ans et plus et aux personnes ayant des difficultés à se déplacer, de façon temporaire ou définitive.

Les repas sont préparés sur place par le Pôle restauration de la Ville. Vous pouvez commander des repas pour tous les midis. Ils vous sont livrés trois fois par semaine dans des contenants pratiques et facilement chauffables.

► Les services d'aide à domicile

Le LAD (Leers Activités Dépannage)

Cette association peut assurer des prestations de ménage, de petit entretien ou de jardinage.

Permanences du lundi au vendredi, et les 1^{ers} et 3^{es} samedis du mois, de 10 h à 11 h 30, ainsi que les mardi et jeudi de 16 h à 17 h 30

LAD (Leers Activités Dépannage)

3 place Lucien Demonchaux

59115 Leers

Tél. : 03 20 75 46 80

leers-activites-depannage@laposte.net

L'ADAR (Aide à domicile en Activités Regroupées)

L'association propose une assistance aux personnes âgées, handicapées et dépendantes : aide aux tâches ménagères et aux courses, aide directe à la personne, un accompagnement à l'extérieur et jardinage.

Accueil physique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Agence fermée l'après-midi.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

ADAR

8 place Lucien Demonchaux

59115 LEERS

Tél. : 03 20 75 26 83

Adar-roubaix@adar-roubaix.org



► Les soins à domicile

LE SIDPA (Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Âgées)

Une équipe d'aide-soignantes est au service des personnes âgées afin d'effectuer des soins à domicile. La prise en charge est décidée par le médecin traitant et couverte par la CPAM.

Pour tout renseignement,

contactez le SIDPA

9 bis, rue du Général de Gaulle

59115 Leers

Tél. : 03 20 80 48 67

► La téléalarme

Ce système de téléassistance, destiné aux aînés ou personnes handicapées consiste à équiper la personne d'un télé-transmetteur relié à la ligne téléphonique. L'appareil doit être porté en permanence et permet à l'uti-

lisateur d'émettre, à tout moment, un appel d'aide.

Pour tout renseignement,

contactez le CCAS

Tél. : 03 20 200 605

CCAS@ville-leers.fr

L'information et l'accompagnement

L'équipe du Relais autonomie - Clic Riv'âge intervient à la demande de la personne âgée, de son entourage ou d'un professionnel en cas de perte d'autonomie, d'isolement ou de handicap. Elle travaille en collaboration avec les professionnels du territoire.

Sa mission : informer, guider et faciliter l'accompagnement des personnes âgées.

Permanences à Wattrelos :

- Lundi et mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- Jeudi de 9 h à 12 h 30

Pour tout renseignement, contactez le

Relais autonomie Clic riv'âge

4, rue des Poilus

59150 WATTRELOS

Tél. : 03 20 94 94 32

clic-rivage@ccas-roubaix.fr

<http://www.clicrivage.fr>

Les loisirs

► Transport en minibus

Les Leersois âgés de 70 ans et plus ayant des difficultés à se déplacer pour se rendre aux lundis du cinéma, au Club des anciens le mardi et au Club des Quatre vents le jeudi, peuvent bénéficier gratuitement du transport en minibus.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS.



> Gymnastique douce

Les aînés de Leers peuvent participer à un atelier de gymnastique douce, tous les vendredis, de 9 h à 9 h 45, à la résidence Les Quatre vents. Inscriptions sur place.

> Banquet et colis de Noël

Pour Noël, banquet ou colis sont offerts par la Ville aux aînés de 68 ans et plus. Les conjoints de moins de 68 ans peuvent y participer en apportant une contribution de 20 €. Inscriptions préalables en mairie, aux dates fixées.

> Voyage des aînés

Chaque année en juin, la Ville offre aux aînés Leersois âgés de 68 ans et plus la possibilité de participer à une sortie touristique d'une journée. Les conjoints âgés de moins de 68 ans sont les bienvenus moyennant une participation de 45 €.

Inscriptions préalables en mairie, en mai.

> La semaine bleue

La semaine bleue reste le temps fort de l'année, elle se déroule dans le courant du mois d'octobre et propose une série de rendez-vous festifs, spectacles, repas, conférences...

Les clubs

Leers compte deux clubs de retraités.

Le Club des Anciens se réunit tous les mardis après-midi à la salle polyvalente pour une séance de jeux de carte ou de société. Sorties, repas et voyages font également partie du programme.

Le Club des 4 Vents assure une partie de l'animation de la Résidence Les Quatre vents. Les aînés ont rendez-vous chaque jeudi après-midi pour jouer à la belote, au scrabble, au triomino...

Lutter contre l'isolement...

Conformément au décret n° 2044-926 du 1^{er} septembre 2004, des dispositions sont prises pour la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence départementale en cas de risques exceptionnels.

Vous pouvez vous inscrire en mairie pour être appelé lors d'épisodes de canicule, mais également en période hivernale en prévision de grand froid ou encore en cas de pandémie de grippe.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS
Tél. : 03 20 200 605
ccas@ville-leers.fr

Si... C'EST GRAND FROID

LES BONS REFLEXES EN CAS DE GRAND FROID

Les niveaux d'alerte en période de grand froid sont déclenchés par la Préfecture

QUELS SONT LES BONS GESTES À ADOPTER ?

Si vous devez sortir, adapter votre habillement :
- protégez les pieds, les mains, le cou et la tête,
- mettez des chaussures adaptées pour ne pas glisser

Maintenez une température de 19°C dans votre domicile

Mangez normalement et buvez régulièrement

Faites vérifier votre installation de chauffage

Laissez une bonne ventilation de votre domicile

Pour être contacté pendant ces périodes, appelez le 03 20 200 605 pour être inscrit sur le fichier Grand Froid de la Ville de Leers

Si... C'EST LA CANICULE

LES BONS REFLEXES EN CAS DE FORTE CHALEUR

Les niveaux d'alerte en période de canicule sont déclenchés par la Préfecture

QUELS SONT LES BONS GESTES À ADOPTER ?

Buvez régulièrement de l'eau (soit un verre (0,15 cl) de boisson non alcoolisée toutes les heures)

Rafraîchissez-vous en mouillant vos bras et le visage plusieurs fois par jour

Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais

Fermez vos volets et fenêtres la journée

Ouvrez vos fenêtres le soir et la nuit s'il fait plus frais

OU SE RAFRAÎCHIR À LEERS ?

La résidence Les quatre vents - 13 rue Léon Gambetta
la résidence Des Cygnes - 9 rue Jean Deprat
le Butte - Le chemin de halage au Canal...

Pour être contacté pendant ces périodes, appelez le 03 20 200 605 pour être inscrit sur le fichier de la Ville de Leers



La santé

**SAMU
15 ou 112**

Les professionnels de santé

Médecins

Sylvie Gradelle

21 bis rue Joseph Leroy
03 20 83 48 48

François Hennevin

34 rue Joseph Leroy
03 20 83 92 92

Rémi Hennevin

34 rue Joseph Leroy
03 20 83 92 92

Sylvie Janiak-Callewaert

1 rue Pasteur
03 20 75 31 11

Maryse Kosztur-Dekeister

6 place Lucien Demonchaux
03 20 75 50 95

Bertrand Le Moigne

7 ter rue des Patriotes
03 20 83 38 02

Robert Lottin

84 rue de Wattrelos
03 20 82 15 75

Chirurgiens-Dentistes

Isabelle

Hennevin-Ruckebusch

34 rue Joseph Leroy
03 20 45 23 39

Dominique Ruckebusch

34 rue Joseph Leroy
03 20 45 23 39

Florence Hennevin

34 rue Joseph Leroy
03 20 45 23 39

Crina Nicolae

7 rue du Général de Gaulle
03 20 75 18 18

Thomas Willot

30 rue des Patriotes
03 20 75 31 16

Les pharmacies

Pharmacie Claire Boulanger

45 rue Joseph Leroy
03 20 75 32 30

Pharmacie Dolique

1 rue Jean Jaurès
03 20 75 31 22

Pharmacie Piot

19 rue de Lys
03 20 75 82 41

Pharmacie du Centre Commercial

Auchan Leers

1 avenue de l'Europe
03 20 75 74 78

Les professions paramédicales

Soins infirmiers

Centre de soins Infirmiers

9 bis rue du Général de Gaulle - 59115 Leers
Tél. : 03 20 75 73 26

Responsable : Isabelle Tigny

Les soins infirmiers sont dispensés sur ordonnance médicale (injections, pansements, vaccins, perfusions). Les infirmières à votre service sont formées à la dialyse péritonéale et à la chimiothérapie. Les prises de sang sont faites sur rendez-vous.

Accueil sur place :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
- le samedi de 11 h 30 à 12 h
- dimanches et jours fériés : soins à domicile

Permanence téléphonique :

- tous les jours de 8 h à 19 h

Soins à domicile :

- tous les jours, du lundi au dimanche et les jours fériés, sur l'ensemble de la commune.



SIDPA (Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Âgées)

9 bis rue du Général de Gaulle - 59115 Leers
Tél. : 03 20 80 48 67
Directrice : Marylène Vandermeiren

Une équipe d'aides-soignantes au service des personnes âgées, pour leur maintien à domicile et leur éviter ou retarder l'hospitalisation. La prise en charge est décidée par le médecin traitant.

Accueil sur place et permanence téléphonique
- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

Aurélie Acquette

18 rue Léon Gambetta
07 62 78 72 52

Franck Colombel

106 rue Victor Hugo
06 59 96 91 00

Marjorie Da Silva

3 bis rue de Wattrelos
06 82 94 2181

Cindy De Filippo

55 rue Victor Hugo
06 87 11 50 14

Nathalie Dendoncker

4 place Lucien Demonchaux
03 28 09 19 31 ou
07 81 44 47 87

Donia Dewaele

12 rue Joseph Leroy
03 62 57 13 20 ou
07 63 07 26 52

David Dhaisne

7 allée des Jonquilles
03 20 83 89 78

Odile Keunebrock

3 rue Roger Salengro
03 20 65 44 36

Delphine Leclercq

3 bis rue de Wattrelos
06 42 90 16 44

Manon Melchior Millequant

18 rue Léon Gambetta
06 61 28 49 08

Jaufré Montagne

18 rue Léon Gambetta
07 62 78 82 55

Cindy Primet

18 rue Léon Gambetta
06 09 54 34 20

Véronique Vercauteran

3 rue Roger Salengro
03 20 65 44 36

Edwige Vroman

4 place Lucien Demonchaux
03 28 09 19 31 ou
07 81 44 47 87

Masseurs-Kinésithérapeutes

Cabinet de Kinésithérapie et d'Ostéopathie de Leers

Laurent Defurne

Samia Feddal

Laura Pruvost

David Raye - Ostéopathe

4 rue Léon Gambetta
03 20 75 56 37

Alliance Kiné de Leers

Alexandre Delcourt - 06 89 56 91 90

Marion Delcourt-Joly - 06 71 60 62 82

Clémentine Glanes

Quentin Le Moigne

15 rue Roger Salengro
03 20 23 92 06

Cabinet de Kinésithérapie, rue de Wattrelos

Alejandro Carreno - 07 85 13 02 26

Elodie Paquet - 06 87 83 77 42

Maria Triffan - 06 41 92 89 36

Leny Verwaerde - 06 22 39 69 73

3 bis rue de Wattrelos

Ostéopathes

David Raye

4 rue Léon Gambetta
03 20 75 56 37

Grégoire Soupez

4 place Lucien Demonchaux
06 18 42 04 89

g.soupez.osteo@gmail.com

<https://osteo-leers.com/>

Orthophonistes

Cabinet d'orthophonie, rue Victor Hugo

Marie Bailly

Léa Guittot

55 rue Victor Hugo
03 20 82 36 89

Cabinet d'orthophonie, rue Joseph Leroy

Stéphanie Petit

06 61 74 65 20

Axelle Bertet

06 16 82 82 80

Hélène Leprêtre

06 50 00 09 93

Constance Delemme

06 33 14 12 06

11 rue Joseph Leroy

03 20 02 11 33

Orthoptiste

Blandine Guénin-Van Belle
4 place Lucien Demonchaux
03 20 73 96 51 ou
06 62 44 93 59

Pédicures-Podologues

Aurélien Guénin
4 place Lucien Demonchaux
03 20 73 96 51

Audrey Marcant
55 rue Victor Hugo
03 20 45 22 12

Jessica Pujol
55 rue Victor Hugo
03 20 45 22 12

Psychomotricienne

Marie Duthoit
4 place Lucien Demonchaux
06 98 41 70 63
marie.duthoit@outlook.com

Ergothérapeute

Stéphanie Cappelaere
12 rue Joseph Leroy
06 73 48 49 64
stephanie.cappelaere@outlook.fr

Psychologues

Clinique de l'écolier
12 rue Joseph Leroy
03 20 45 81 06
contact@lacliniquedelecolier.fr

Virginie Bossut-Hubaut
06 79 29 47 78

Aurélie Sainte Martine
aurélie.saintemartine@lacliniquedelecolier.fr

Claire Gaudry
claire.gaudry@lacliniquedelecolier.fr

Vétérinaire

Clinique vétérinaire Émilie Verstrepen
5 rue Joseph Leroy
03 20 02 56 15

Autres numéros utiles

Centre Antipoison : 0 800 59 59 59

Drogues Info Service ; 0 800 23 13 13

NORAMU (Nord Assistance Médicale Urgente) :
03 20 27 34 34

SIDA Info Service : 0 800 840 800

SOS Alcool / Alcooliques anonymes : 03 20 73 54 64

**SOS Mains et Doigts /
Clinique Lille Sud** : 0 826 20 95 75

SOS Médecins : 03 20 29 91 91

Les établissements de santé proches

Centre hospitalier de Wattrelos
30 rue du Dr Alexander Fleming
59150 Wattrelos
03 20 66 40 00

Centre hospitalier de Roubaix
03 20 99 31 31

(hôpital Victor Provo, pavillon Lagache, pavillon pédiatrique, CETRADIM, maternité pavillon Paul Gellé, hôpital et résidence de la Fraternité, pavillon mère-enfant «Marcel Ghislain», centre de cure médicale Le Vert Pré, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), résidence Isabeau de Roubaix)

Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Lille
03 20 44 59 62

Don du sang

Six collectes de sang ont lieu chaque année à Leers. L'association pour le Don de Sang Bénévole de Leers se charge de promouvoir ces collectes qui sont organisées par l'Établissement Français du Sang (EFS).

Pour tout renseignement contacter
Isabelle Largillière
au 06 43 85 58 81
isabelle.largilliere@gmail.com

Santé/Bien-être

**Marion Balen Crépelle
Sophrologue**
4 place Lucien Demonchaux
07 79 80 11 94

**Ophélie Andouche
Sophrologue**
72 rue Pierre Catteau
06 45 96 71 61

**Claire Lesage
Sophrologue**
60 rue Victor Hugo
07 69 54 42 45

**Marina Warnke
Relaxologue**
4 place Lucien Demonchaux
07 70 32 01 79

**Marjorie Torchet,
Naturopathe - réflexologue**
4 rue des Patriotes
06 61 88 83 55

Défibrillateurs

Les défibrillateurs cardiaques permettent de sauver les personnes ayant fait un arrêt cardiaque dans l'attente des pompiers ou du SAMU. Voici les lieux d'implantation de ces dispositifs à Leers :

- 1 Salle de sports Boileau
- 2 Salle des fêtes André Kerkhove
- 3 Salle polyvalente Louis Pasteur et Tir à l'arc
- 4 Groupe scolaire Léonard de Vinci et salle polyvalente
- 5 Résidence autonomie *Les Quatre vents*
- 6 Salle de sports Motte-Bossut
- 7 Salle de sports Alphonse Daudet
- 8 Résidence des Cygnes
- 9 Hôtel de Ville (entrée)
- 10 Salle de gymnastique Jean-Claude Cauterman
- 11 Tribune vestiaires du LOS Football

- 12 Boulodrome Jean de Coninck et Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif
- 13 Salle de tennis Boileau
- 14 Amical-Ciné
- 15 Salle municipale du centre
- 16 Cercle Saint-Louis
- 17 Église Saint-Vaast
- 18 Restaurant *Tendance & Fraicheur*

Et prochainement

- 19 Centre Petite Enfance Jean-Claude Van Belle
- 20 École Alice Cotteaux
- 21 SIDPA - Centre de soins



Intérieur



Extérieur, accessible 24h/24



Extérieur, accessible durant les horaires d'ouvertures au public

Nord audition 
LES SPÉCIALISTES DE VOTRE ÉCOUTE

- Bilan auditif gratuit*
- Essai gratuit d'aides auditives**
- Garantie 4 ans offerte
- Facilités de paiement

* à visée non médicale **sur prescription médicale

Reynald DUPLAN
AUDIOPROTHÉSISTE DE
151, rue Jules Guesde - 59390 LYS LEZ LANNOY
Tél. 03 20 66 01 45

Vente en live sur facebook
uniquement

Envois à l'international

Livraisons et retraits
à domicile

Jolie et Belle en XXL
Mode au féminin du 42 au 60

Entreprise basée à Watrelos

 jolie et belle en xxl

mail : joliebelleenxxl@outlook.fr



Des loisirs pour tous

- 68 - La culture
- 73 - Le sport
- 77 - Les autres associations
- 82 - Événements et festivités

La culture

La programmation culturelle

Chaque année, la Ville met en place une programmation culturelle diverse et variée et organise de nombreux événements, seule ou en partenariat avec les associations : danse, chanson, théâtre, spectacle, exposition, conférences...

Les spectacles se déroulent salle André Kerkhove mais aussi hors des murs (au pied du moulin, dans les parcs...)

Les mardis-conférences

La Ville propose un programme annuel de conférences audiovisuelles. Les reportages sont suivis d'un débat animé par un conférencier.

À l'Amical-ciné, salle Edgar Deffrenne, rue Joseph Leroy.

Un mardi par mois, à 19 h 30.
Tarif de la séance : 2,50 €.

Un partenariat intercommunal

En 2016, la Ville de Leers s'est associée aux communes de Lys-lez-Lannoy, Toufflers, Lannoy et Saily-lez-Lannoy pour lancer un nouveau dispositif culturel Intercommunal : le Pass'Culture. Les cinq villes ont ensuite été rejointes par les communes de Willems, Forest-sur-Marque, Estaimpuis et Hem.

Le Pass' Culture

Réservé aux habitants des neuf communes adhérentes, le Pass'Culture permet de bénéficier de réductions, d'offres spéciales ou d'avantages divers sur des manifestations culturelles organisées par l'ensemble de ces communes. Valable deux ans, la carte est nominative et délivrée gratuitement par le service Animation sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un formulaire d'adhésion à remplir.



L'école municipale de musique

35 rue Joseph Leroy
Tél. : 03 20 02 98 27
emm@ville-leers.fr

L'école de musique, c'est une équipe de 12 professeurs diplômés, encadrée par un directeur qui accueillent 120 élèves de tous âges (de 5 à 105 ans !) suivant l'organisation de l'enseignement artistique en France : cycle 1, 2, pratique collective et formation musicale. Un enseignement de qualité pour permettre à tous de pratiquer la musique à tous niveaux avec une exigence propre à la pratique artistique.

Dès l'éveil musical pour les plus petits jusqu'à l'apprentissage d'un instrument pour les en-



En matière de loisirs, les Leersois ont de nombreuses possibilités issues de l'offre municipale ou de celle des nombreuses associations.

fants et les adultes, chacun peut trouver un parcours qui lui sera adapté et qui lui permettra de s'épanouir dans une pratique artistique.

Les instruments enseignés : Flûte, clarinette, saxophone, trombone, cor, trompette, percussions/batterie, violon, violoncelle, guitare et chant.

Les inscriptions ont lieu en fin d'année scolaire. Le dossier d'inscription est disponible à l'école de musique ou téléchargeable sur www.ville-leers.fr.

Le musée d'histoire locale

Musée d'histoire locale Guy Haquette
Espace culturel, 49 rue du Maréchal Leclerc
Tél. : 03 20 83 88 26
leershistorique@live.fr
<https://leershisto.wordpress.com>

 Leers Historique

Le musée d'histoire locale Guy Haquette vous invite à faire un retour dans le passé de la commune. Ce dernier abrite près d'un millier de pièces. Il s'est constitué uniquement à partir de dons et aborde différents thèmes : l'archéologie, l'histoire frontalière et douanière, l'histoire industrielle et agricole, les conflits mondiaux, la religion ainsi que des objets témoins de la vie quotidienne, etc. Le musée présente aussi des expositions temporaires.

Permanences : le 1^{er} samedi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30 et le vendredi sur rendez-vous (sauf juillet et août)



Le cinéma

Amical-ciné, 35 rue Joseph Leroy
Tél. : 03 20 80 05 31
<https://amicalcine.fr>

Pas besoin de se déplacer sur Lille, Leers possède son propre cinéma **L'Amical-ciné**, salle Edgar Deffrenne, avec des projections de films récents en même temps - ou presque - que dans les grandes salles.

D'une capacité de 160 places, la salle leersoise dispose des dernières avancées technologiques : projecteur numérique 3D, écran polarisé, son de qualité mais aussi du matériel permettant aux personnes atteintes d'un handicap visuel ou auditif de venir au cinéma.

Tarif : 7 € la séance / 5,50 € les séances du lundi.

Tarif - de 14 ans : 4,50 €.

Lunettes pour projection 3D : 1 €.

Carte d'abonnement (à l'année) : 10 places pour 53 €.

Programme sur <https://amicalcine.fr>



Le jumelage

La Ville de Leers est jumelée avec 3 communes d'Europe :

› **Coquelles depuis 1976.** Unies au départ par une charte de jumelage des moulins, les deux communes ont renforcé leurs liens d'amitié en signant une nouvelle charte de jumelage entre les deux communes en 2002.

› **Jüchen en Allemagne depuis 1980.** L'idée du rapprochement des deux communes est née suite à une série d'échanges scolaires entre français et allemands. C'est Jacques Lameyse, adjoint du Maire Lucien Demonchaux, qui a impulsé ce jumelage.

› **Estaimpuis, depuis 1986.** Nos voisins belges de Leers-Nord, Estaimpuis, Néchin, Estaimbourg, Evregnies, Bailleul et Saint Léger se sont regroupés en 1977 pour former l'entité d'Estaimpuis. L'amitié qui unit Leers à Estaimpuis a fait naître une véritable collaboration entre les deux communes qui travaillent ensemble sur des sujets divers : sécurité, culture, environnement...

Les associations culturelles et de loisirs

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
ADNES	Club de danse et des arts de la scène	Christelle Lestienne Tél. : 06 10 97 86 24 adnes.contact@gmail.com http://adnes59.wixsite.com/adnes  Adnes59
Anim' Leers	Faire de l'animation et des festivités pour la ville de Leers dans le but de réunir les Leersois et les Leersoises ensemble, pour un moment de détente et de fête.	Christian Grave Tél. : 06 11 29 55 19 animleers@gmail.com
Artanime	Contribuer à l'animation culturelle et populaire de la région par la mise en place d'ateliers artistiques (danse, fitness, musique, chant, expression corporelle, cirque et magie).	André Nowak Tél. : 03 20 80 19 87 artanime@free.fr  Artanime Leers
Association Cercle Saint-Louis	Pratiquer le jeu traditionnel de bourles à l'étaque.	Alain Lamarche Tél. : 06 07 03 07 30 alalamarch@numericable.fr
Canailles en Scène	Mettre en scène un spectacle avec les enfants alliant chant et danse, tout en mélangeant les âges des enfants.	Peggy Tartare Tél. : 06 69 67 91 06 peggy.tartare@gmail.com
Club des Chiffres et des Lettres de Leers	Pratiquer le jeu « Des Chiffres et des Lettres ».	Daniel Hirel Tél. : 06 83 35 04 23 daniel.hirel@orange.fr

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Damier Club de Leers	Pratiquer le jeu de dames international (100 cases), en loisir et compétition.	Christophe Verhelst Tél. : 03 62 52 10 62 ou 06 13 06 44 88 christophe.verhelst@hotmail.fr
De Fil en Aiguille	Initier les jeunes et les adultes aux travaux de couture et de broderie.	Marguerite Carrette Tél. : 06 61 73 28 96 couture59115@gmail.com
De Maille en Maille	Former et perfectionner les adultes au tricot et au crochet.	Danièle Bertrand Tél. : 03 62 10 11 01 jclaud.bertrand@numericable.fr
Enharmonie	Interpréter des chansons de variété française et internationale a capella, sans instrument, en chorale.	Matthieu Calafiore Tél. : 06 10 56 31 53 contact@enharmonie.net  Enharmonie
FJEP (Amicale Laïque Leers)	Bibliothèque, foyer, club de philatélie et placomusophilie et cinéma (avec équipement numérique 3D).	Vital Debytere (président) Tél. : 03 20 75 27 62 ou 06 21 77 75 27 amisleers@orange.fr Pascale Hus (responsable bibliothèque) Tél. : 03 20 02 60 81 Nathalie Dupriez / Alain Carrette (responsables club des collectionneurs) Tél. : 03 20 80 05 31 collectionneurs.leers@gmail.com  Amical Ciné Leers'
Harmonie Municipale de Leers	Cultiver l'art de la musique en harmonie et accompagner les manifestations officielles et festives de la Ville.	Jean-François Liagre Tél. : 06 15 07 03 89 claudine.liagre@free.fr  Harmonie Municipale de Leers
Jazz Live Club	Promouvoir la musique vivante et le jazz traditionnel et les diffuser en direct et en toute occasion.	Guy Desmet Tél. : 03 20 83 39 32 ou 06 87 92 03 55 gjazzlive@gmail.com
Karacol	Cours de country les mercredi et jeudi de 18 h à 21 h. Bal country et tournoi de belote.	Marie-Jo Delettrez Tél. : 00 32 49 88 47 565 berber_59@hotmail.be
La Pirouette Théâtre	Initier et développer le théâtre amateur au sein de la ville et de ses alentours.	André Nowak Tél. : 03 20 80 19 87 ou 06 11 18 14 42 lapirouettetheatre@free.fr www.la-pirouette-theatre.fr  La Pirouette théâtre

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Le Diapason de Leers	Promouvoir le chant choral adulte et se produire en concert dans la région et à l'étranger.	Brigitte Fertein Tél. : 06 20 12 73 50 brigitte.fertein@hotmail.fr www.diapasondeleers.fr  <i>Le Diapason de Leers</i>
Leers Historique	Étudier l'histoire de la Ville et la généalogie, sauvegarder le patrimoine local, gérer le musée leersoïse, organiser des expositions, et réaliser des livrets sur l'histoire locale de Leers.	Marcel Florin Tél. : 03 20 83 88 26 leershistorique@live.fr https://leershisto.wordpress.com  <i>Leers Historique</i>
Le repas de l'amitié	Passer un moment convivial autour d'un repas et de jeux de société.	Roselyne Codron Tél. : 03 20 83 44 35 ou 06 60 52 35 62"
Les Ateliers Artistiques du Moulin	Pratiquer des activités manuelles (aquarelle, art déco, art floral, broderie, cartonnage, céramique, dentelle sur parchemin, dessin, encadrement, patchwork, peinture acrylique et à l'huile, piano, sculpture, scrapbooking, travail sur bois).	Betty Tavernier Tél. : 03 20 83 17 66 dbtavernier@free.fr https://ateliersartistiques-dumoulin.wordpress.com/
Le Troll Leersoïse	Jouer aux jeux de plateau, jeux de rôles, Warhammer et Magic et organiser des soirées enquêtes.	Rocco Falletta Tél. : 06 82 93 90 82 rocco.falletta@gmail.com
Magic Musical Show	Préparer des spectacles, animations de quartiers d'été, de fêtes...	Ludovic Champion Tél. : 03 61 50 43 32
Nos Jeunes Années	Développer la pratique des danses rétro : valse musette, rock n' roll, paso doble, charleston, valse lente, valse viennoise, fox trot, madison, cha-cha-cha, samba, tango, java...	Bernard Legrand Tél. : 06 83 15 38 72 blegrand@nordnet.fr
Ordileers	Découvrir et pratiquer l'informatique à travers deux activités : le club le week-end et les stages d'initiation organisés régulièrement durant l'année.	Laurent Ladrière Tél. : 03 66 73 97 38 ordileers@free.fr www.ordileers.fr  <i>Ordileers</i>

Le sport

Service municipal

Le service des Sports est situé en mairie au sein du service Jeunesse et Sport.

Tél. : 03 20 20 79 80.

Il coordonne les activités sportives de la commune :

› **Mission de gestion des équipements sportifs couverts et de plein air :**

- Par l'attribution des créneaux horaires aux différents utilisateurs
- Veille aux normes de sécurité et d'hygiène
- Réalisation et suivi des conventions d'utilisation

› **Mission de soutien aux clubs sportifs :**

Le service des Sports est l'interlocuteur privilégié des clubs et des associations sportives. Il aide à l'organisation des activités.

› **Mission de gestion du Pass' Loisirs :**

Le Pass' Loisirs est un dispositif d'aide mis en place par la Ville de Leers pour les jeunes Leersois qui s'inscrivent dans une association de loisirs leersoise.

Les équipements sportifs

Complexe sportif Léo Lagrange (stade)

Rue Pasteur

Pratique du football.



Des infrastructures complètes, de nombreuses sections et des événements sportifs pour tous ! Si vous avez envie de bouger, de vous dépenser, de vous exprimer par le sport, Leers peut répondre à vos attentes. La ville et ses associations vous offrent une large palette d'activités sportives.

Que vous soyez débutant ou confirmé, vous disposez d'un encadrement de qualité, d'installations entretenues et faciles d'accès, pour vous permettre d'exercer vos sports favoris dans les meilleures conditions.



Salle de Tir à l'arc

Complexe sportif, rue Pasteur
Pratique du tir à l'arc et de gymnastique pour adulte (renforcement musculaire, gymnastique douce, step).



Le Pass'Loisirs

Les Leersois de moins de 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien financier pour toute inscription auprès d'une association sportive ou culturelle leersoise.

La participation de la ville varie entre 10 et 30 euros (en fonction du quotient familial). Le dossier est à retirer auprès du service Jeunesse et sport, en Mairie.

Salle Alphonse Daudet

Rue Roger Salengro
Pratique du volley-ball, du badminton, de l'escalade et du full contact.



Salle Boileau

Complexe sportif, rue Boileau
Pratique du basket-ball.

Boulodrome Jean De Coninck

Rue Roger Salengro
Pratique de la pétanque.



Terrains de tennis (couverts et extérieurs)

Complexe sportif, rue Boileau
Pratique du tennis.

Salle de gymnastique

Jean-Claude Cauterman
Rue Roger Salengro
Pratique de la gymnastique.



Salle Motte Bossut

Espace sportif, 37 avenue de Verdun
Pratique du judo et du karaté.

Salle René-Jacques Vandendriessche

Espace sportif, 37 avenue de Verdun
Pratique du tennis de table.

City-stade

Rue Roger Salengro
Pratique du football et du basket-ball en extérieur sur terrain synthétique.



Salle d'évolution de l'école Léonard de Vinci

43 rue Léonard de Vinci
Pratique de la gym tonic (abdos-fessiers, lia, stretching, etc.).



Les associations sportives

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Bou' d' Brousse	Pratiquer l'escalade sous toutes ses formes (moulinette, tête, bloc...).	Vincent Masschelein Tél. : 06 15 27 82 17 boudbrousse@club.ffme.fr www.boudbrousse.fr  Bou'D'Brousse
CAPA (Centre d'Activités Physiques pour Adultes)	Promouvoir les activités physiques et sportives de détente et de loisirs à tout âge, de 16 à 77 ans.	Nadine Valynseele Tél. : 03 20 75 61 97 ou 06 51 99 95 10 capa.leers@free.fr
Cycleers (Cercle Saint-Louis)	Pratiquer le cyclotourisme.	Christophe Christiaens Tél. : 06 30 51 65 19 cycleers@sfr.fr
Gym Tonic	Pratiquer abdos-fessiers, chorégraphie, lia, stretching... pour un travail complet du corps en renforcement et étirements.	Josiane Valembert Tél. : 03 61 50 93 02 ou 06 25 71 05 42 valembert.bernard@bbox.fr
Jog' Leers OS	Courir en groupe pour le plaisir et pour se préparer aux courses locales.	David Maréchal Tél. : 06 60 09 38 87 jogleers@free.fr  JOG'Leers
Les Volants Leersois	Pratiquer le badminton en loisir.	Aurélien Guénin Tél. : 06 67 86 61 21 contact@lesvolantsleersois.com  Les Volants Leersois
LOS (Leers Omnisports)	Soutenir, encourager et promouvoir toutes les disciplines sportives collectives et individuelles.	Bernard Costeur Tél. : 06 66 78 93 42 mireille.costeur@bbox.fr
LOS Basket-Ball	Pratiquer le basket-ball.	Quentin Simoens Tél. : 06 45 89 42 66 secretariat.losbb@gmail.com https://leersosbb.kalisport.com/  Leers Omnisports Basket Ball
LOS Cyclo	Pratiquer le cyclotourisme (circuits régionaux).	Dominique Mahieu Tél. : 06 14 66 61 71 do.mahieu@orange.fr  Loscyclotourisme leers
LOS Football	Pratiquer le football sous l'égide de la Fédération Française de Football dès 5 ans. Section baby de 3 à 5 ans.	Daniel Mathon Tél. : 03 20 02 90 07 ou 06 08 83 50 89 leers.football.direction@gmail.com  LOS Football
LOS Gymnastique	Pratiquer la gymnastique : section filles et garçons en compétition, section gym pour tous et section baby-gym. Trampoline.	Éric Vandersmissen Tél. : 06 31 17 29 30 ericv@hotmail.fr  LOS Gymnastique



ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
LOS Judo	Pratiquer le judo, le ju-jitsu et le taïso, en loisir et compétition.	Patricia Charlet / Carole Héras Tél. : 06 65 16 57 27 ou 06 50 01 82 92 judoleers@gmail.com  Judo Leers
LOS Karaté Taï-Jitsu	Pratiquer le karaté et le taï-jitsu.	Arnaud Martin Tél. : 06 64 16 04 56 martin.a@live.fr  Karate Tai Jitsu Leers
LOS Pétanque	Pratiquer la pétanque en détente, loisir, compétition FFP-JP et UFOLEP et faire des rencontres amicales avec les villes jumelées.	Lucien Nys Tél. : 09 83 37 20 15 lucien_nys@bbox.fr
LOS Tennis	Pratiquer le tennis en loisir, apprentissage et compétition.	Muriel Lefebvre Tél. : 03 20 75 61 85 lefebvre.miljo@wanadoo.fr www.leerstennis.fr  Leers Tennis Club
LOS Tennis de Table	Pratiquer le tennis de table en loisir et compétition du baby-ping aux loisirs retraités.	Stéphane Jubault Tél. : 06 32 42 66 55 jubault.stephane@wanadoo.fr  Leers Ostt
LOS Tir à l'Arc	Pratiquer le tir à l'arc en salle.	Xavier Cardon Tél. : 09 51 52 11 02 ou 06 65 03 37 22 cardonxa@outlook.fr
LOS Volley-Ball	Pratiquer le volley-ball adulte en loisir, détente et championnat départemental.	Grégoire Soupez gregoire.soupez@gmail.com  LOS Volley-Ball
Rando' Leers	Promouvoir les activités de randonnées pédestres dans la commune et à l'extérieur dans un esprit de convivialité.	Jean-Pierre Ghiot Tél. : 03 20 75 95 54 ou 06 83 71 06 66 rando.leers@hotmail.fr http://randoleers.footeo.com

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Run Santé	Promouvoir les bienfaits du sport pour la santé par le biais de la pratique de la course à pied, en compétition ou en loisir.	Valérie Van Goethen Tél. : 06 87 04 88 09 runsante@gmail.com http://runsanté.fr f Run Santé
Sporting Club de Leers	Pratiquer le football en loisir.	Cédric de Almeida Tél. : 07 85 88 27 42 sa.pinto@icloud.com
Team Desbisschop Leers	Pratiquer le light-contact, le full-contact et l'énergie-full en loisir ou compétition.	Henri Desbisschop Tél. : 06 64 66 31 23 desbisschop.henri@orange.fr f Team Desbisschop Leers Full-contact



Les autres associations

Commerce

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Union commerciale et artisanale de Leers	Valoriser, dynamiser et fédérer les commerces, créer des animations et promouvoir la vie commerciale locale.	Alain Keunebrock Tél. : 03 20 02 92 86 ou 06 83 05 46 85 keunebrock.alain@orange.fr

Culte

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Association Saint-Vaast	Faciliter la formation religieuse par les divers groupements spécialisés de la paroisse Saint-Jean du Ferrain dont le clocher Saint-Vaast fait partie.	Brigitte Roussel Tél. : 06 31 85 98 56 <i>broussel@numericable.fr</i>
Chorale Paroissiale	Chanter aux messes dominicales et lors de certains mariages.	Marie-José Meegens Tél. : 06 11 86 82 40 <i>marie-jose.meegens@sfr.fr</i> Annie-France Petit Tél. : 06 63 34 36 26 <i>afjmpetit@numericable.fr</i>

Emploi / Services

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
LAD (Leers Activités Dépannage)	Réaliser chez vous vos travaux tels que ménage, repassage, jardinage et petits travaux d'intérieur.	Jean-Paul Deedene Tél. : 03 20 75 46 80 <i>jean-paul.deedene@orange.fr</i> ou <i>leers-activites-depannage@laposte.net</i>
ADAR Flandre-Métropole	Proposer une aide à domicile aux personnes âgées, handicapées et dépendantes.	Nathalie Deregnacourt Tél. : 03 20 75 26 83 <i>nderegnacourt@adar-flandre-metropole.org</i>

Environnement

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Association Leersoise des Amis du Jardin	Gérer les jardins familiaux de Leers et promouvoir le jardinage sous toutes ses formes : potager, fruitier, fleurs... en favorisant les méthodes naturelles les plus respectueuses de l'environnement.	Arnaud Engelaere Tél. : 07 84 17 18 12 <i>assolaj@laposte.net</i>
Respect et Environnement	Détecter et combattre toutes nuisances liées directement ou indirectement à la zone industrielle de Roubaix-Est, susceptibles de nuire aux riverains de la zone.	Philippe Lefebvre Tél. : 03 20 75 73 76 <i>franpaulaferme@hotmail.fr</i>
Syndicat Intercommunal de Leers (Wattrelos / Forest-sur-Marque / Villeneuve d'Ascq)	Défendre et représenter les intérêts agricoles auprès des pouvoirs publics, des élus et de l'administration.	Cyril Courier Tél. : 03 20 75 32 48 ou 06 85 61 97 27 <i>courier.cyril@orange.fr</i>

Jumelage

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Jüchen en Leers	Faciliter les projets entre Leers et Jüchen, villes jumelées depuis 1980 et contribuer à une meilleure connaissance réciproque des deux pays.	Jean-Marc Deleval Tél. : 03 20 80 31 60 jmdeleval@hotmail.fr

Patriotisme

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
UNC Section de Leers	Réunir tous les combattants des différents conflits, faire valoir et respecter les droits d'anciens combattants, et aider les adhérents dans le besoin sur le plan moral ou financier.	Yves Martin Tél. : 03 20 20 71 93 ou 06 86 84 01 84 yves.martin51@orange.fr

Santé / Bien-être

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Association pour le Don de Sang Bénévole de Leers	Promouvoir et organiser les collectes du don du sang sur Leers (6 par an).	Isabelle Largilliere Tél. : 06 43 85 58 81 associationdondusang59115@gmail.com
Centre de Soins Infirmiers	Prendre en charge les patients et leur traitement pour les aider dans leur quotidien, pour le maintien, l'amélioration et le rétablissement de la santé.	Isabelle Tigny Tél. : 03 20 75 73 26 soins.leers@wanadoo.fr
LOS Yoga Club	Pratiquer le yoga, la respiration lente avec postures et relaxation.	Christian Roszak Tél. : 03 20 02 79 88 leersyogaclub@laposte.net
Relaxation Dynamique	Pratiquer la sophrologie (détente, prise de conscience, bien-être, activités en petit groupe, animé par une sophrologue).	Marie-Claire Rance Tél. : 06 63 68 58 59 marie.claire59115@gmail.com
SIDPA (Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Âgées)	Aider à maintenir et à préserver l'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans par des soins infirmiers à domicile.	Marylène Vandermeiren Tél. : 03 20 80 48 67 sidpa.leers@wanadoo.fr

Scolaire

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
APE du Groupe Scolaire du Buisson (Association de parents d'élèves)	Représenter les parents lors des conseils d'école du groupe scolaire du Buisson et organiser des manifestations dont les bénéfices sont réservés à l'école pour financer des projets.	Aurélié Winter apebuisson@gmail.com

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
APEL Jeanne d'Arc (Association de parents d'élèves)	Représenter les parents lors des conseils d'école de l'école Jeanne d'Arc et organiser des manifestations dont les bénéfices sont réservés à l'école pour financer des projets.	Gaëtan Caudron <i>apeljeannedarcleers@gmail.com</i>
CPEC (Comité des Parents des Écoles du Centre)	Représenter les parents lors des conseils d'école du groupe scolaire du Centre et organiser des manifestations dont les bénéfices sont réservés à l'école pour financer des projets.	Jérémy Rotsaert Tél. : 06 87 12 03 22 <i>contact@cpecleers.fr</i>
OGEC de l'École Jeanne d'Arc de Leers	Gérer les contributions familiales et entretenir le patrimoine scolaire de l'école Jeanne d'Arc.	Bernard Leclercq Tél. : 03 20 02 31 81 <i>jeannedarc@nordnet.fr</i>
PEEP Alphonse Daudet (Association de parents d'élèves)	Représenter les parents d'élèves au conseil d'administration, aux conseils de classes, de discipline... et organiser l'achat groupé des fournitures à la rentrée pour ses adhérents.	Carine Beusquart <i>peepdaudetleers@hotmail.com</i>

Seniors

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Club des Anciens	Se rencontrer autour de jeux de société et de cartes (tous les mardis après-midi à partir de 13 h 30).	Émilienne Ardenoy Tél. : 03 20 80 85 80
Club des Quatre Vents	Animer la vie de la résidence <i>Les quatre vents</i> et faciliter les relations entre les seniors notamment via des jeux de société et de cartes (belote, scrabble, triomino, jeu de dada, club de bridge, ...).	Joëlle Lepla Tél. : 06 87 68 93 43 <i>joelle.lepla@orange.fr</i>

Solidarité

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Association d'Entraide Scolaire Leersoise	Apporter un soutien scolaire aux enfants et adolescents leersois ou scolarisés à Leers et dispenser des cours d'alphabétisation.	Annie-France Petit Tél. : 03 20 02 14 33 ou 06 63 34 36 26 <i>afjmpetit@numericable.fr</i>
Association des Familles	Défendre les intérêts de la famille et organiser des actions en sa faveur.	Josiane Verhelst 11, rangée Derache à Leers
Comité d'Entraide Leersois	Apporter une aide alimentaire, des vêtements et du réconfort aux familles en difficulté.	Henri Danel Tél. : 06 75 48 06 93 <i>hldanel@laposte.net</i>
Correspondance locale Tousean de Leers	Promouvoir le développement d'un tourisme solidaire, social, coopératif et associatif, respectueux de l'environnement.	Salvatore Calvario Tél. : 06 61 32 22 97 <i>salvacalva@wanadoo.fr</i> www.tousean.org  Tousean

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS PROPOSÉES	CONTACT
Santé et Développement Les Amis de Fraouton Cameroun	Mener des actions de santé et de développement au Cameroun, plus particulièrement à Yaoundé. Soutenir par des actions ponctuelles des oeuvres sociales et sanitaires.	Nicolas Spriet Tél. : 03 20 80 49 96 <i>nspriet@aliceadsl.fr</i> Monique Froment Tél. : 03 20 83 43 86 <i>moniquefroment59115@gmail.com</i>

Divers

ASSOCIATIONS	CONTACT
Association des copropriétaires des Églantiers	Patrick Leclercq Tél. : 03 20 82 93 27 ou 06 16 85 96 72 <i>patrickleclercq7111@neuf.fr</i>
Association des propriétaires et usagers du parc d'activités de Roubaix-Est	Arnaud Stock Tél. : 03 20 20 09 09
Association du Hameau du Village	Philippe Leleu Tél. : 03 20 98 68 13 <i>philfran.leleu@orange.fr</i>
Association du Hameau d'Estaimpuis	Colette Perche Tél. : 06 03 95 36 49 <i>mamoone59@gmail.com</i>
Association La Rangée Verte	Frédéric Potencier Tél. : 03 20 02 45 33 <i>potencier.frederic@online.fr</i>
Association Porte de France - Vert Bois	Jean-Pierre Échevin Tél. : 03 20 80 14 69 <i>jean-pierre.echevin@orange.fr</i>
Association syndicale des propriétaires du Hameau du Gros Saule	Olivier Dechirot Tél. : 03 62 52 42 07 <i>odechirot@numericable.fr</i>
Association syndicale Les Cytises et Les Genêts	Christian Vermeulen <i>christian.vermeulen@netcourier.com</i>
Association Syndicale Libre des SCI La Clairière - Le Champ Fleuri	Daniel Berthe Tél. : 03 20 02 52 85 <i>aetdberthe@aol.com</i>
LCAQ (Leers Carihem - Association de Quartier)	Géraldine Bolle Tél. : 03 20 83 14 52 <i>lcaq59115@yahoo.fr</i>

Pour plus d'informations, retrouvez toutes les associations leersaises sur
www.ville-leers.fr

Événements et festivités

La Ville de Leers organise des événements et des festivités tout au long de l'année. Ouverts à tous, ces grands rendez-vous permettent aux Leersois de se retrouver pour partager des moments conviviaux.

Quelques exemples de ces temps forts :

- › Vœux aux associations et aux corps constitués
- › Salon des saveurs et du savoir-faire
- › Carnavaleers
- › Salon Nature et Environnement
- › Réception des médaillés du travail
- › Concert de gala de l'Harmonie municipale
- › Challenge international Christian Duflos du LOS Football
- › Cérémonie de la Fête des Mères et des couples jubilaires
- › Fêtes du moulin
- › Fête de la Musique
- › Voyage des aînés
- › Journée de la jeunesse
- › Feu d'artifice
- › Les Fêtes de l'Amitié franco-belge
- › Fête des allumeurs
- › Exposition Arts, Loisirs et Création
- › Téléthon
- › Banquet de Noël des aînés
- › Ducasses et braderies
- › Commémorations
- › ...

Cette offre en matière d'animations est largement complétée par celle d'un réseau associatif dense. Chaque année, le calendrier des festivités vous informe sur ces rendez-vous associatifs.

Formalités

Les braderies

Deux braderies sont organisées à Leers. En juin, les fonds de greniers Leersois et en septembre, les Pucés du Jumelage, en partenariat avec Estaimpuis (ville jumelle).

Ces braderies sont réservées en priorité aux Leersois et aux non-professionnels.

Inscriptions prises en mairie, aux dates annoncées.

Les cérémonies

Qui peut obtenir la médaille du Travail ?

Les personnes ayant exercé une activité salariée pendant au moins :

20 ans : médaille d'Argent

30 ans : médaille de Vermeil

35 ans : médaille d'Or

40 ans : médaille Grand Or

Formulaire à retirer et à remettre en mairie, au service Affaires générales.

Qui peut obtenir la médaille de la Famille française ?

Les mères ou les pères ayant :

4 à 5 enfants : médaille de Bronze

6 à 7 enfants : médaille d'Argent

8 enfants ou plus : médaille d'Or

Dossier à retirer et à remettre en mairie, au service Affaires générales.

Pour fêter ses noces d'Or, de Diamant ou de Platine...

Les couples ayant 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage doivent s'adresser en mairie auprès du service Animation.

La Fête des voisins

La Ville s'est associée à l'opération nationale de la Fête des voisins pour soutenir les Fêtes de quartier qui se déroulent à Leers entre mai et septembre. Elle peut apporter un soutien logistique (tables, sièges, tonnelles...) et administratif aux organisateurs.

Pour tout renseignement, contactez le service Jeunesse et sport

1^{er} étage - Hôtel de Ville

Tél. : 03 20 20 79 80

Mail : js@ville-leers.fr



Plan de Leers

- 84 - Plan de la Ville
- 87 - Liste des rues et des équipements

2

A

B

C

D

E

3

4

5

6

7

8

9

10

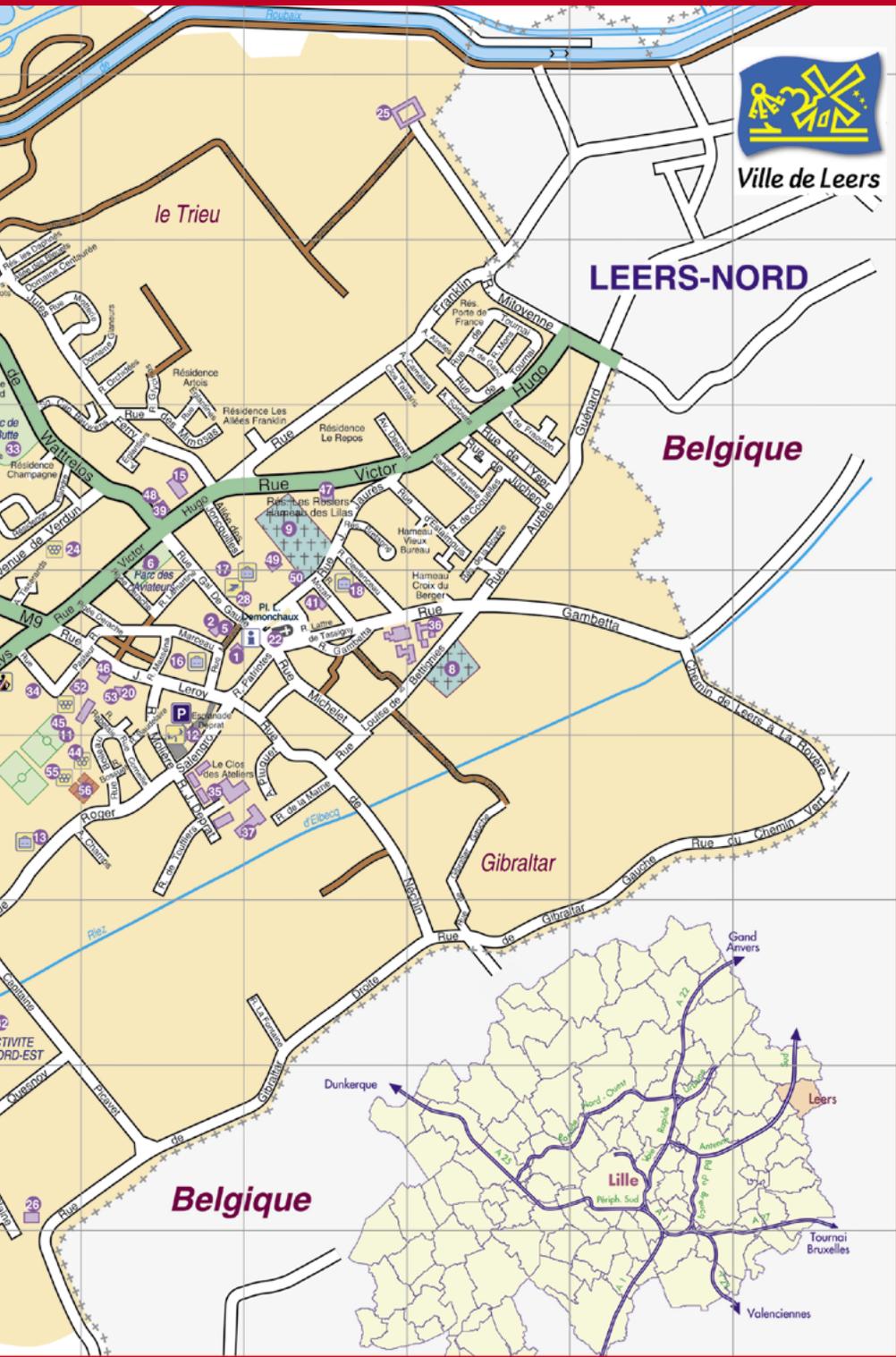


MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

TOUFFLERS



Ville de Leers



le Trieu

LEERS-NORD

Belgique

Gibraltar

Belgique



Gand Amers

Leers

Lille

Dunkerque

Valenciennes

Tournai Bruxelles

Institut Saint-Joseph de Néchin

Maison de repos et Maison de repos et de soins



- Nous accueillons 135 résidents répartis en 5 services dont un Cantou.
- Les soins sont assurés par une équipe spécialement formée dans le secteur de la gériatrie : infirmières, aides-soignantes, kinés, ergothérapeute...
- Diverses animations : anniversaires, bowling, gym douce, sorties extérieures
- Jardins extérieurs entourant les bâtiments

**OUVERTURE DE
15 RÉSIDENCES - SERVICES
DEPUIS 2017**
**Infos au
0032 (0)69/36 27 00**

*Nous
contacter ?*

Rue de l'Institut, 1 à 7730 Néchin

Tél : 0032 (0)69/36 27 00 – Fax : 0032 (0)69/36 27 89

www.institut-st-joseph.be  Institut-Saint-Joseph-Néchin



Ouvert du Lundi au Samedi :
8h30 - 12h30 / 16h30 - 19h
Dimanche et jours fériés : 11h - 12h

Produits laitiers - Œufs - Volailles

Légumes de saison
(fraises et endives de pleine terre)

Volailles festives
(pintades et chapons fermiers)

35, rue des Champs - 59 390 TOUFLERS

06 33 26 86 98 - 03 20 02 40 77



999, avenue de la République
59700 MARCQ-EN-BARCEUL
Tél. 03 20 68 92 98
cutile@cutile.fr

Nous pouvons vous être utiles !

Régie
publicitaire

Mise en page
Impression

Cartographie
Signalétique

Objets
publicitaires

www.cutile.fr



Guide Pratique 2021/2022

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès
Rédaction et Photographie : Service Communication,
Ville de Leers.

Malgré l'attention portée à la réalisation de ce guide, il peut comporter quelques erreurs ou oublis. Veuillez nous en excuser et prenez contact avec le service communication pour toute rectification. Dépôt légal : en cours

Tirage : 8 000 exemplaires

Conception et impression :  utile

Nous remercions l'ensemble des annonceurs qui ont apporté leur soutien à la réalisation de ce guide pratique.



Noms des rues

A			
Airelles (Allée des).....	I4		
Amandiers (Allée des).....	E6-F6		
Antenne Sud de Roubaix.....	B11-D5		
Arnaud (Allée du Professeur).....	F3		
Artois (Résidence).....	G4-H4		
Ateliers (Clos des).....	G7		
Aubrac (Rue Lucie et Raymond).....	D6-E6		
Aviateurs (Parc des).....	G6		
B			
Balzac (Allée Honoré de).....	E5		
Baudelaire (Rue).....	G7-G6		
Bauwens (Square du Capitaine).....	F5-G5		
Beaumarchais (Allée).....	E4-F5		
Beethoven (Allée).....	F4		
Bettignies (Rue Louise de).....	H7-I6		
Blés d'Or (Rue des).....	D6		
Bleuets (Allée des).....	F4		
Boileau (Rue).....	G7		
Bossuet (Rue).....	G7		
Bretagne (Résidence de).....	H5		
Bruyère (Allée La).....	E5		
C			
Camélias (Allée des).....	H4-I4		
Catillon (Rue du).....	E10-F10		
Catteau (Rue Pierre).....	D5-D4/E4-E3		
Cèdres (Allée des).....	E3-E4		
Centaurée (Domaine de la).....	F4-G4		
Chagall (Allée Marc).....	D4		
Chambord (Résidence).....	F4		
Champagne (Résidence).....	F5		
Champs (Allée des).....	F7-G7		
Chantilly (Résidence).....	E5		
Chasses (Chemin des).....	D3		
Chasses (Rue des).....	D3-D4		
Châtaigniers (Allée des).....	E4-D4		
Chateaubriand (Allée).....	E5		
Château d'Eau (Rue du).....	D7-E6		
Chemin Vert (Rue du).....	J7-K7		
Chenonceau (Résidence).....	E4		
Chevigny (Résidence).....	E4		
Clé des Saules (Allée de la).....	D4		
Clemenceau (Rue Georges).....	H5-H6		
Colbert (Rue).....	E6-F6/F6		
Coquelicots (Allée des).....	F4		
Coquelles (Rue de).....	I5		
Corneille (Rue).....	G7		
Coulombier (Allée du).....	D7		
Couture (Rue de la).....	E10-F10		
Croix du Berger (Hameau de la).....	I6		
Cytises (Allée des).....	E6-E5		
D			
Daphnées (Résidence les).....	F4-F3		
Dédicace (Rue de la).....	E6		
Demonchaux (Place Lucien).....	H6		
Dépôt (Sentier du).....	E6		
Deprat (Rue Jean).....	G7		
Deprat (Esplanade Jules).....	G6		
Derache (Rangée).....	G5-G6/F6-G6		
Deschamps (Rue Henri).....	B3		
Desmet (Avenue).....	H5		
Dumas (Rue Alexandre).....	B4		
E			
Égalité (Rond point de).....	C4-C5		
Églantiers (Allée des).....	G5		
Églantines (Rue des).....	G5-G4		
Estampuis (Rue d').....	H5-I5		
Europe (Avenue de l').....	A5-B5		
F			
Ferry (Rue Jules).....	F3-G5		
Flandres (Résidence).....	F5		
Flaubert (Rue Gustave).....	E5		
Follereau (Square Raoul).....	E3-F3		
Fontaine (Rue La).....	H8		
France (Rue Anatole).....	B4		
Franklin (Rue).....	H5-I4/H5		
Fraouton (Allée de).....	I5		
G			
Gambetta (Rue Léon).....	H6/H6-J6		
Gand (Rue de).....	I4		
Gaulle (Rue du Général de).....	G5-H6		
Gibraltar Droite (Rue de).....	F9-H8		
Gibraltar Gauche (Rue de).....	I8-J7/I8-I7		
Glaneurs (Domaine des).....	G4		
Glycines (Rue des).....	G5-G4		
Grimonpont (Pont du).....	E3		
Gros Saule (Hameau du).....	E4		
Guénard (Rue Aurèle).....	I6-J4		
H			
Haverie (Rangée de la).....	I5		
Hoche (Rue).....	D5-E6		
Hugo (Rue Victor).....	F6-G5/H5-I4		
J			
Jaurès (Rue Jean).....	H6-H5		
Jonquilles (All é des).....	G5		
Jüchen (Rue de).....	I5		
K			
Kléber (Rue).....	D5-E5		
L			
Lamartine (Rue).....	G6		
Lattre de Tassigny (Rue du Maréchal de).....	H6		
Leclerc (Rue du Maréchal).....	A4-C5/D5-F6		
Leers à la Royère (Sentier de).....	J6-K7		
Leroy (Rue Joseph).....	F6-G6		
Lilas (Hameau des).....	H5		
Liszt (Allée Franz).....	F4		
Longchamp (Résidence).....	E3		
Lys (Rue de).....	E7-F6		
M			
Ma Campagne (Allée).....	E8-F7		
Mandela (Avenue Nelson).....	C5		
Marceau (Rue).....	G6		
Marne (Rue de la).....	H7		
Masséna (Rue).....	G6		
Meunier (Rue du).....	D6-D5		
Michel-Ange (Rue).....	E4		
Michelet (Rue).....	H6		
Mimosas (Rue des).....	G5		
Mirabeau (Rue).....	B4		
Mitoyenne (Rue).....	I4		
Molière (Rue).....	G6-G7		
Mons (Rue de).....	I4		
Montesquieu (Rue).....	E5-F5		
Motterrie (Rue de la).....	F4-G4		
Moulin (Rue du).....	D6		
Mozart (Rue).....	H6		
Musset (Rue Alfred de).....	E4-F5		
N			
Néchin (Rue de).....	H6-I8		
Néchin à Leers (Sentier de).....	H6-I7		
O			
Orchidées (Rue des).....	G4		
Ormes (Allée des).....	E3-E4		
P			
Papinerie (Rue de la).....	E8-F8		
Pasteur (Rue).....	F6-G6		
Patriotes (Rue des).....	G6-H6		
Pêcheurs (Allée des).....	E3-F3		
Petit Tourcoing (Sentier du).....	H6		
Peupliers (Rue des).....	E6		
Picardie (Résidence).....	F3-F4		
Picasso (Allée).....	D4-E4		
Picavet (Rue du Capitaine).....	E7-G9/F8		

Pins (Allée des).....	E5
Plaine (Rue de la).....	E7-F9/F9
Platanes (Rue des).....	E6
Pluquet (Allée Michel).....	H7
Pommiers (Allée des).....	E6
Porte de France (Résidence).....	I4

Q	
Quint (Ruelle).....	F4

R	
Rabelais (Rue).....	G6
Racine (Rue).....	F6
Rembrandt (Rue).....	E4
Renoir (Allée).....	E4
Repos (Résidence Le).....	H5
Rosiers (Résidence les).....	H5
Royère (Résidence de la).....	I6-I5
Rubens (Allée).....	E4

S	
Salengro (Rue Roger).....	F8-G6
Séguin (Allée Madame de).....	F5
Sorbiers (Allée des).....	I4-I5
Stendhal (Allée).....	E5
Strauss (Allée Johann).....	F5-F4
Suffren (Rue).....	C3

T	
Tamaris (Clos les).....	H4-I4
Tilleuls (Square des).....	C5-C4
Tisserands (Allée des).....	F6-F5
Toufflers (Rue de).....	G7
Tournai (Rue de).....	I4
Trieu de Leers (Chemin du).....	F3-H3/H3
Trieu du Quesnoy (Rue du).....	D10-F9

V	
Van Gogh (Rue Vincent).....	E4
Verdun (Avenue de).....	F6-F5
Verne (Rue Jules).....	B4
Vert Bois (Résidence du).....	E6
Vieille Cense (Clos de la).....	B4
Vieux Bureau (Hameau du).....	H5-I5
Villon (Allée François).....	E5-F5
Vinci (Rue Léonard De).....	D5-F4
Voltaire (Rue).....	F6

W	
Wattrelos (Rue de).....	E3-F4/F4-G5

Y	
Yser (Rue de l').....	I5

Z	
Zola (Rue Émile).....	F6

Equipements Publics

1	LAD.....	G6
2	Ancienne Mairie.....	G6
3	Boulodrome Jean de Coninck.....	F7
4	Centre Commercial Auchan.....	B6
5	Centre de Soins Infirmiers / SIDPA.....	G6
6	Centre Petite Enfance Jean-Claude Vanbelle.....	G5
7	Centre Technique Municipal.....	E8
8	Cimetière La Croix des Bergers.....	I6
9	Cimetière Le Village.....	H5
10	City-stade.....	F7
11	Club House de Football.....	F6
12	Coeur de Ville / Gare de Bus / Esplanade Jules Deprat.....	G6-G7
13	Collège Alphonse Daudet.....	F7
14	Complexe Sportif Léo Lagrange.....	F6-F7
15	Cuisine Centrale et Restaurant Scolaire B. Codron.....	G5
16	École Jeanne d'Arc.....	G6
17	École Blin / Péri.....	G5-H5
18	École Alice Cotteaux.....	H6
19	École Léonard De Vinci.....	D5-E5
20	École Municipale de Musique.....	G6
21	École Pauline Kergomard.....	E5
22	Église Saint-Vaast.....	H6
23	Espace Culturel.....	E5-E6
24	Espace Sportif Motte-Bossut / Salle René-Jacques Vandendriessche.....	F5-G5
25	Ferme d'Avril.....	H3-I3
26	Ferme de l'Horne.....	F9
27	Funérarium.....	E6
28	La Poste.....	G6-H6
29	Mairie.....	F6
30	Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif.....	F7
31	Moulin Blanc.....	D5
32	Parc d'Activités Versant Nord-Est.....	F8
33	Parc de la Butte.....	F5
34	Point Municipal Oxygène.....	F6
35	Résidence des Cygnes.....	G7-H7
36	Résidence les 4 Vents.....	H6-I6
37	Résidence Le Toccois.....	G7-H7
38	Restaurant Scolaire du Buisson.....	D5
39	Salle André Kerkhove.....	G5
40	Salle de Gymnastique Jean-Claude Cauterman.....	F7
41	Salle de l'Harmonie Municipale Paul Bourgeois H6.....	H6
42	Salle de Quartier Paul Herteler.....	B4
43	Salle de Sports Alphonse Daudet.....	F7
44	Salle de Sports Boileau.....	F7-G7
45	Salle de Tir à l'Arc.....	F6
46	Salle Edgar Deffrenne / Amical Ciné.....	G6
47	Salle Jacques Lameyse.....	H5
48	Salle Michel Lefebvre.....	G5
49	Salle Municipale du Centre.....	H5
50	Salle Paroissiale.....	H6
51	Salle Polyvalente du Buisson.....	D5
52	Salle Polyvalente Louis Pasteur.....	F6-G6
53	Site Gabriel Péri.....	G6
54	Square des Anciens Combattants d'ANF.....	E5-F5
55	Tennis Couverts.....	F7
56	Terrain de Tennis.....	F7-G7

LÉGENDE

	Centre Commercial
	École, Collège
	Mairie
	Moulin
	Poste
	Salle de Sports
	Aire de Jeux
	Parking
	Voie Piétonne
	Relais information Service

ES peinture



Peintures

Décoration

Tapisseries

Façades

Sols & Parquets



ES peinture

9 bis rue Jacques Brel LYS LEZ LANNOY

Tél : 06 31 49 64 55

www.espeinture.fr

— CHRISTIAN MAGRÉ —

P O M P E S F U N È B R E S

À votre service depuis **plus de 33 ans**,
Loïc et Christian Magré ainsi que toute
leur équipe sont **toujours à vos côtés**
pour vous accompagner.



Salons funéraires

1, rue Roger Salengro
59115 LEERS

Habilitations : 18.59.1005 & 18.59.1008
N° ORIAS 07 029 503

Magasin

107, rue Jules Guesde
59390 LYS-LEZ-LANNOY

Habilitation : 15.59.709
N° ORIAS 07 029 503

Funérarium

11, rue Négrier
59390 LYS-LEZ-LANNOY

Habilitation : 18.59.606
N° ORIAS 07 029 503

PERMANENCE DÉCÈS

 03 20 83 64 64 (24h/24 - 7j/7)

www.pompes-funebres-magre.fr